



Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol 68 No 4 SAINT-BONIFACE JEUDI 24 AVRIL 1980

De l'humour léger au Cercle



Cette fin de semaine va débuter la troisième pièce -et la dernière- de la, jusqu'à présent, excellente saison du Cercle Molière. Le metteur en scène de la pièce, Jean-Claude Legal, explique à quoi il faut s'attendre en allant assister à Célimare le bien-aimé de Labiche.

Le secondaire (?) d'Île-des-Chênes

Une odeur de trahison

Cette fois, la coupe est définitivement pleine. Alors que les commissaires d'écoles de la Seine disposent d'un dossier absolument sans faille pour exiger la construction d'un secondaire français à Île-des-Chênes, le ministre de l'éducation, M. Keith Cosens, s'obstine indécemment à faire la sourde oreille. Sans aucune raison valable, bien entendu.

par Bernard BOCQUEL

Au niveau de la commission scolaire de la Seine, les sentiments de frustrations deviennent plus évidents au fur et à mesure que les journées passent et que le ministre de l'éducation persiste dans son mutisme. Ainsi le directeur général de la Seine, M. Paul Ruest, a du mal à contenir son impatience. Surtout si l'on se souvient que le ministre avait promis, lorsque la commission scolaire l'avait rencontré voilà déjà presque deux mois, de réétudier **rapidement** les demandes de la division.

"On ne peut pas comprendre le retard, s'exclame Paul Ruest. D'autant plus que le ministère, qui dispose de l'information nécessaire depuis deux ans, n'a pas donné de raisons valables pour s'opposer à nos demandes. Nous avons été mal traités. On nous a ignoré, ou écouté poliment. On nous a même donné l'espoir cruel que notre point de vue avait été compris. Mais il semble bien que non. Nous avions mis notre confiance dans les autorités du ministère de l'éducation. Aujourd'hui, nous nous sentons trahis".

Qui a trahi? Lorsque **LA LIBERTÉ** a rencontré vers la mi-décembre le nouveau sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française, M. Ronald Duhamel, ce dernier avait déclaré,

(Suite à la page 2)



Exposition scientifique de la division scolaire Seine

La semaine dernière à Île-des-Chênes c'était, pour beaucoup de jeunes, la consécration de nombreuses heures d'efforts à mettre sur pied un projet scientifique. Ici on retrouve, assis devant leur projet, trois jeunes de La Broquerie: Gilbert Therrien, Michel Tétrault et Guy Gauthier. D'autres détails en pages intérieures.

Au sommaire

Langues officielles

Le commissaire aux langues officielles, M. Maxwell Yalden, a déposé mardi en Chambre le 9e rapport annuel du commissire, celui du 10e anniversaire de la loi sur les langues officielles.

Il s'agit d'un document très bien rédigé qui a le mérite de remettre en lumière un certain nombre de faits bien, trop bien connus, mais que bien du monde, politiciens en tête, a tendance à vouloir oublier

Mythes à détruire

Les mythes au sujet de l'école française ont la vie particulièrement dure. Pour tous les saints Thomas, il faut recommander la lecture de la chronique de cette semaine de Raymond Hébert qui pose la question: Les enfants qui étudient en français réussissent-ils toujours aussi bien?

Une décision doit être prise au plus vite

(Suite de la une)

après que M. Cosens avait opposé un non formel à la construction du secondaire français, que "Le Bureau a joué son rôle".

Toutefois, Ronald Duhamel doit avouer maintenant, quatre mois plus tard, "qu'il a fallu refaire le travail", en s'empressant néanmoins d'ajouter: Je considère toujours que le travail est fait. Je crois que le Bureau de l'éducation française a bien représenté les aspirations de la communauté franco-manitobaine".

Il ne reste donc plus qu'à poser la question: qui à l'oreille de Keith Cosens? Elle mérite d'autant plus d'être soulevée que M. Duhamel paraissait convaincu, au moment de son entrevue avec **LA LIBERTÉ**, qu'il jouissait de "l'appui politique". Il ne reste plus qu'à se demander de quel appui politique il voulait bien parler. En excluant d'office celui de son ministre Cosens, si l'on prend pour acquis la sincérité des propos tenus par le sous-ministre adjoint.

Pas moins de trois semaines

En tout cas, l'honorable Keith Cosens semble toujours prêt à écouter des opinions au sujet du secondaire hypothétique, pourvu qu'elles soient identiques à ses idées. Un exemple qui se passe de commentaire: le 25 février, la Fédération provinciale des comités de parents demande à rencontrer le ministre pour évoquer la question du secondaire. Il ne faudra pas moins de trois semaines à M. Cosens pour expliquer qu'il ne peut pas recevoir les responsables de la F.P.C.P. Or le 17 mars, des anglophones présentent une pétition de 410 signatures aux commissaires de la Seine et deux jours après, le 19 mars, les organisateurs de la pétition sont reçus au ministère. Vive la politique! Et, qui sait, la petite politique...

Car la seule raison de la mauvaise volonté, de l'entêtement sans borne du ministre de l'éducation, il faut tristement le voir



M. Paul Ruest, directeur général de la Seine. "Nous nous sentons trahis".

dans le simple fait que les commissaires de la Seine demandent la construction d'un secondaire **français**.

On attend impatiemment que M. Cosens fasse la preuve du contraire en apportant un seul motif valable pour expliquer son refus initial et, pire encore, son indécision actuelle qui n'en finit plus de traîner en longueur. En sachant parfaitement que le temps presse si l'école doit ouvrir ses portes pour la rentrée des classes de 1981, car un bâtiment, même prévu pour 225 élèves, ne se construit pas du jour au lendemain.

Mais il y a bien pire. En effet, la position de M. Cosens revient tout bonnement à renier à une division scolaire le droit d'éduquer ses propres étudiants, et de régler, à sa façon, ses problèmes liés à l'augmentation des élèves à Lorette et à la percée rapide de la population estudiantine au niveau secondaire francophone.

Un maximum dans trois ans

En effet, quand le 18 septembre 1978 les commissaires locaux William Grossman (Lorette) et Nelson Lemieux (Île-des-Chênes) présentent une motion demandant l'établissement d'un secondaire régional français de 12 classes à Île-des-Chênes et un élémentaire de 10 classes à Lorette, deux problèmes préoccupent la division scolaire. D'une part le manque de locaux pour héberger une population scolaire croissante dans la région et, d'autre part, la montée de l'éducation française, qui atteindra son maximum dans trois ans pour se stabiliser au moins une dizaine d'années.

Le choix de Île-des-Chênes crève les yeux, du fait de la situation géographique centrale par rapport aux autres villages de Lorette, Saint-Adolphe, Saint-Norbert et La Salle, concernés directement par l'établissement d'un secondaire régional français. En effet, cette année pas moins de 77 étudiants sont obligés de prendre l'autobus pour se rendre au Collège secondaire de Saint-Boniface.

Un mouvement de protestation

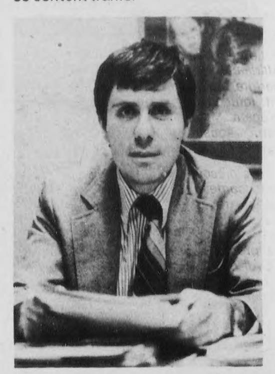
À date, les parents n'ont pas encore vraiment manifesté leur impatience face à une décision qui oblige leurs enfants à s'astreindre à de longs voyages en autobus.

Mais il semble qu'un mouvement de protestation se dessine. À Île-de-Chênes par exemple, un comité ad hoc vient de voir le jour. L'un des animateurs, M. Louis Hince, a expliqué que les groupes de parents allaient rencontrer les signataires de la pétition contre la construction de l'école régionale "pour leur prouver qu'ils ont été mal informés".

De son côté le comité de parents de Saint-Norbert a décidé d'appuyer à l'unanimité l'idée du secondaire, après une réunion publique à laquelle une quarantaine de personne ont assisté. Quant aux responsables de la Fédération des comités de parents, ils indiquent que leur dépliant intitulé "Pourquoi une école secondaire à Île-des-Chênes" commence à porter des fruits. Certains signataires veulent retirer leur nom de la pétition.

Le ministre de l'éducation devrait savoir que s'il n'approuve pas très bientôt le projet de construction qui a requis, selon Paul Ruest "trois à quatre fois plus de travail pour un dossier de ce type", une situation de crise pourrait se développer, uniquement alimentée par son manque de volonté à prendre une décision.

À moins qu'il ne souhaite une telle crise? Mais non, Keith Cosens est sûrement en faveur de l'éducation française pour les francophones. Sinon qu'il se documente sur les écoles Taché ou Noël-Ritchot, par exemple, juste pour voir de quel bois se chauffent les Franco-Manitobains, quand ils se sentent trahis.



M. Ronald Duhamel, sous-ministre adjoint, responsable du Bureau de l'éducation française. "Le travail a été refait".

Les petites nouvelles

Le temps et l'éternité

Le Centre évangélique présentera le 27 avril au Centre culturel franco-manitobain un film intitulé "Le temps et l'éternité". Les grands thèmes de l'existence humaine seront examinés. Le tout débutera à 20h00.

Quand M. Sterling Lyon parlait d'éducation française au Manitoba



M. Sterling Lyon premier ministre du Manitoba: "Nous devons encourager l'usage du français"

Pendant que le premier ministre du Manitoba claironnait ce début de semaine, de concert avec ses collègues des provinces de l'Ouest, son refus d'accepter la séparation du Québec, son ministre de l'Éducation refusait toujours obstinément la construction d'une petite école secondaire régionale française à Île-des-Chênes.

Bien entendu, M. Sterling Lyon ne va pas manquer de signaler à son ministre indélicat les propos - fort applaudis - qu'il avait prononcés le 9 avril 1978 lors de l'assemblée annuelle de la S.F.M. devant plus de 1,200 personnes. En verve, le premier ministre avait alors déclaré: "Le pilier de la culture franco-manitobaine et des activités économiques apparentées au fait français est, bien sûr, la langue".

Et dans le même souffle inspiré, M. Lyon poursuivit: "C'est par le truchement d'une éducation appropriée de la génération grandissante que nous parviendrons à obtenir une facilité linguistique qui nous est chère et que nous exigeons (...) Nous devons encourager le plus de Manitobains possible à se servir de la langue française. Nous devons en faire une langue de travail. En plus, nous devons encourager son usage (...)".

Décidément, il est grand temps que M. Lyon rappelle son ministre à l'ordre, pour démontrer clairement que les politiciens n'ont qu'une parole.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ
Journaliste: Bernard BOCQUEL
Collaborateur: Raymond HÉBERT
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Louis KIROUAC
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

"Une lacune impardonnable"

Cher M. le Rédacteur,

L'événement très marquant du spectacle des Intrépides n'a pas eu de publication dans notre journal. C'est à mon avis une lacune impardonnable.

J'ai rédigé cet article pour notre journal local. J'espère que vous jugerez à propos de le publier bientôt.

Sincères remerciements,
Une lectrice assidue,

Mme Anita Pelland
Aubigny
le 14 avril 1980

Gala du 20e anniversaire des Intrépides

En la salle du Centenaire, vendredi 28 mars nous assistions au spectacle grandiose offert par nos admirables Intrépides. C'était une façon éclatante de souligner vingt ans de chants intenses de cette merveilleuse chorale de chez nous.

Le chant de recueillement de l'Ave Maria était effectif comme prière d'ouverture. La Cavalleria rusticana, nous fit jouir d'une de nos belles voix d'opéra. Mme Louise Roy. (Cette cantatrice nous avait honoré en exécutant le chant à notre mariage).

Les pièces de l'orchestre étaient divertissantes et légères. Gérard Curé nous a régalé par sa salade de chansons québécoises. Nicole Brémault, fut la soliste de choix pour interpréter la propre composition de Marcien, "L'Air du temps." Nous avons eu une rendition toute théâtrale de ; "If I Were a Rich Man", chanté par Robert Laflèche.

Ce fut au tour des petits Intrépides d'exécuter une suite d'Humperdinck, Hänsel et Gretel. Ils ont su nous charmer de leurs voix douces et cristallines.

Les solistes pour la Neuvième Symphonie, "Ode de la joie" étaient: Louise Roy, Rolande Garnier, Larry Benson et Fernand Girard. De ces Modestes débuts, voilà que la merveilleuse évolution, amena la chorale à exécuter cette pièce magistrale.

Le moment le plus saisissant fut celui où Norma Price, Ministre des Affaires Culturelles, voulut honorer Marcien Ferland. À celui-ci fut remis la décoration de l'Ordre du Buffalo Hunt, pour sa vaste contribution à la culture au Manitoba.

La réalisation d'un concert si soigné fut vivement appréciée. Aussi la foule qui remplissait la salle à capacité fit entendre des ovations des plus enthousiastes. Bravo! longue vie à une si célèbre chorale.

(extrait du journal "The Scratching River Post", 7 avril 1980)

Une lettre ouverte aux gens de la Rivière Rouge

Bonjour,

"L'économie c'est pour les autres, nous, francophones passons notre temps à nous envier et à nous entredéchirer."

"J'ai déjà essayé de lancer quelque chose, mais cela n'a pas marché. Je ne savais pas où m'adresser et mon dossier était très faible".

Vous en avez déjà entendu de ces affirmations?

Nous aussi, sauf que depuis quelque temps, nous nous sommes penchés sur ce dossier économique.

A ce stade-ci, nous nous entendons pour dire le développement économique, il faut que nous l'assumions et en respectant certains critères de base, à savoir:

a) un regroupement des forces au-delà des structures municipales et villageoises.

b) un sens accru d'entraide.

c) une mise en commun de nos problèmes et une recherche collective de solutions.

Pour nous, gens de la Rivière Rouge, nous entendons prochainement mettre sur pied un conseil économique. Ce conseil économique sera composé d'un représentant de chaque village, soit de Saint-Pierre, de Saint-Malo, d'Otterburne, de Sainte-Agathe, de Saint-Jean-Baptiste, d'Aubigny, de Letellier et de Saint-Joseph.

Quant aux modalités administratives internes, elles seront arrêtées au fur et à mesure que le dossier avancera.

Cependant, nous pouvons dire dès maintenant que ce conseil aura des suites positives à la condition qu'il puisse engager un permanent. A cet effet, le représentant de la S.F.M. nous assure que nous pouvons compter sur leur aide financière.

Quant au rôle de conseil économique de la Rivière Rouge, nous avons retenu les principaux champs d'actions suivants:

1- Analyse de notre milieu, quels sont les points forts et les points faibles.

2- Promotion de notre territoire auprès des entrepreneurs éventuels.

3- Encadrement technique par l'utilisation maximale des services gouvernementaux et autres tels: caisses populaires, banques, universités...

4- Assurer une présence du Collège universitaire de Saint-Boniface dans notre milieu pour répondre aux besoins de formation.

Il est sûr que nous n'avons pas de réponses à tous les problèmes, mais nous nous disons qu'ensemble nous pourrions améliorer notre situation.

Et vous, des paroisses ci-dessus mentionnées, qu'en pensez-vous? Pourrions-nous compter sur votre aide et vos idées?

Pour de plus amples informations communiquez avec une des personnes suivantes:

Sainte-Agathe: Jeannot Hébert
882-2155
Saint-Jean-Baptiste: Fernand Martin
758-3554
Saint-Malo: Gilles Hébert
347-5554
Saint-Pierre: Jos Robidoux
433-7458
Otterburne: Jean Beaudoin
433-7165

NOTE: Jusqu'à maintenant, nous n'avons pu rejoindre des gens de Saint-Joseph, de Letellier, d'Aubigny. Toutes les suggestions sont les bienvenues.

Billet

Un de perdu...

Les assemblées annuelles des trois générations ne pouvaient absolument pas mieux tomber cette année. En effet, le 26 avril sera le dernier jour de la semaine nationale du bénévolat, qui se déroule aux niveaux international, national, provincial et local.

Les Franco-Manitobains n'ont pourtant vraiment pas besoin de porter une attention spéciale à cette semaine du bénévolat, même si elle a été lancée sur le plan provincial par l'honorable Sterling Lyon, dont les actes de bravoure bénévole à l'endroit de la communauté franco-manitobaine sont bien connus.

Car pour les Franco-Manitobains, le bénévolat est le moteur, mieux:l'essence même de leur existence. S'il avait fallu attendre que l'on proclame une semaine du bénévolat, il y a belle lurette que le français n'existerait plus au Manitoba que dans les dictionnaires.

Non, ce qu'il faut faire, durant cette fameuse semaine en tant que Franco-Manitobain, c'est justement de ne rien entreprendre qui implique le bénévolat. Histoire de reprendre des forces pour les 51 semaines fatidiques du reste de l'année.

Car le seul problème avec les bénévoles, c'est que le vieil adage bien utile avec les femmes ne fonctionne pas: un de perdu ne signifie pas dix de retrouvés.

Bernard BOCQUEL

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

Une conférence sur la Bourgogne

Le 25 avril, à 20h00, à l'Université de Winnipeg, au 112 Lockart Hall, l'Alliance française du Manitoba, en collaboration avec le département de français de l'Université de Winnipeg, présentera une conférence sur la Bourgogne, une région de France.

La conférence sera d'autant plus intéressante que des projections de films sont prévues. On traitera de la Bourgogne du sud et de ses divers apects: l'histoire, la préhistoire, la géographie, la viticulture, la gastronomie, sans oublier la littérature. La conférence sera donnée par M. Roger Gouze, délégué général de l'Alliance française de Paris.



par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

Les enfants qui étudient en français réussissent-ils toujours aussi bien?



En mars 1976, une étude intitulée "Rendement académique et langue d'enseignement chez les élèves franco-manitobains" était rendue publique par le ministre de l'éducation du Manitoba.

Dirigée par l'ancien Centre de recherches du Collège universitaire de Saint-Boniface, cete étude concluait que:

1) Le pourcentage de français utilisé en classe influençait fortement (et positivement) le rendement scolaire dans la matière "français";

2) Le pourcentage de français utilisé en classe n'avait à peu près aucune relation avec le rendement dans la matière "anglais". En d'autres mots, qu'un enfants ait 30% ou 80% d'enseignement en français au cours d'une journée scolaire, il maîtrisait aussi bien l'anglais;

3) Le rendement de l'élève dans les autres matières, du moins dans celles qui avaient été touchées par l'étude, les mathématiques et les sciences sociales, étaient à peu près indépendant du pourcentage de français. C'est dire que, dans les différents type d'écoles où se trouvent les élèves franco-manitobains, leur rendement dans ces matières, en 1976, n'était à peu près pas influencé par le pourcentage de français.

Deux matières non-linguistiques

4) L'étude avait, par contre, laissé les élèves libres de choisir la langue dans laquelle ils prenaient leurs tests, dans les deux matières non-linguistiques. Les chercheurs à ce moment-là avaient constaté des variations dans le rendement académique par rapport à la langue choisie au départ.

En général, les étudiants qui changeaient de langue réussissaient moins bien dans les matières mathématiques et sciences sociales. De plus, ceux qui changeaient le plus souvent de langue par rapport à la langue dans laquelle ils étudiaient la matière étaient les élèves dans les programmes dits "mixtes", où certains cours s'offraient en français et d'autres en anglais.

Les grandes lignes

En 1978, l'étude a été reprise, dans le cadre du programme de recherche continue en éducation française financé par le Bureau de l'éducation française. Les résultats de cette deuxième étape n'ont toujours pas été publiés par le B.E.F., ni par le ministre de l'éducation. Une copie se trouve par hasard entre les mains de votre chroniqueur qui se fait un plaisir de vous en transmettre ici les grandes lignes (en égard à la lenteur légendaire des bureaucraties).

L'étude de 1976 avait été critiquée violemment, quoique superficiellement, par des professeurs de la Faculté de l'éducation de l'Université du Manitoba et par un fonctionnaire anglophone du ministère de l'éducation, M. Mike Yakimishyn pour ne par le nommer, dont les services avaient été retenus à cette fin par la Commission scolaire de Norwood.

Bien que le Centre de recherches se fût adjoint une équipe de consultants d'une douzaine de personnes, incluant des professeurs des universités de Laval, de Montréal et d'Ottawa, en passant par la "Ontario Institute for Studies in Education" à Toronto, la presse locale avait fait fi de l'opinion de ces gens.

En 1978, les chercheurs, conscients de la validité de certaines des critiques formulées par les critiques manitobains, ont constitué une équipe locale de consultants: celle-ci comprenait, entre autres, MM. Peter Coleman, directeur-général de la division scolaire de Saint-Boniface, M. Norm Frohlich, du Programme Audit Officer au ministère des finances; ainsi que ledit M. Yakimishyn.

Les résultats, sanctionnés cette fois par MM. Yakimishyn, Frohlich et compagnie, sont les suivants:

1) "plus le pourcentage d'enseignement en français est élevé, mieux les élèves réussissent en français".

2) En troisième année, "les élèves inscrits à un programme à un haut pourcentage d'enseignement en fraçais réussissent un peu moins bien en anglais... En sixième année ce phénomène se renverse. A mesure que le pourcentage d'enseignement en français augmente, les élèves ont tendance à réussir un peu mieux en anglais... En neuvième année, il n'y a pas de relation significative entre le rendement en anglais et le pourcentage d'enseignement en français." (pp. 80-2)

Les chercheurs sont silencieux

3) "Le pourcentage d'enseignement en français est peu ou pas relié au rendement en mathématiques... Quant aux sciences sociales, il n'y a pas de relation significative entre le rendement dans cette matière et le pourcentage d'enseignement en français aux trois niveaux étudiés." (p. 82) C'est donc dire qu'un élève réussit généralement aussi bien dans ces deux matières, qu'il ait peu ou beaucoup d'anglais (ou de français) utilisé en classe. Il en va de même pour la langue dans laquelle ces matières sont enseignées.

4) En ce qui a trait au changement de langue dans le choix des tests, les chercheurs sont à peu près silencieux, sauf pour dire que "plus le pourcentage d'enseignement en français est élevé, moins les élèves ont tendance à répondre en anglais lorsque le français était la langue d'enseignement des mathématiques et des sciences sociales."

Les analyses comparatives du rendement en mathématiques et en sciences sociales ne sont pas reprises. (voir tableau ci-joint)

Des craintes sans fondement dans les faits

5) Par contre, l'étude de 1978 ajoute un élément intéressant, à savoir la répartition géographique des programmes d'études: "La région urbaine a développé des programmes à hauts pourcentages d'enseignement en français depuis déjà plusieurs années et la région rurale homogène depuis deux ou trois années. Quelques écoles de la région rurale hétérogène ont adopté des programmes à hauts pourcentages d'enseignement en français tandis que pour la plupart des écoles, l'enseignement en français a peu augmenté depuis 1970. "(p. 92) L'avenir, en français, serait-il dans la ville?

Enfin, la grande conclusion qui se dégage de cette nouvelle recherche est la suivante: les craintes que certaines parents francophones ont encore dans notre milieu quant aux pourcentage de français utilisé en classe sont sans fondement dans les faits.

RELATION ENTRE LE RENDEMENT SCOLAIRE ET LE POURCENTAGE D'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS SELON L'ANNÉE ET LA MATIÈRE SCOLAIRES

MATIÈRE / ANNÉE	FRANÇAIS	ANGLAIS	MATH	SCIENCES SOCIALES
TROISIÈME	POSITIVE	TRÈS FAIBLE NÉGATIVE	A.R.S.	A.R.S.
SIXIÈME	POSITIVE	TRÈS FAIBLE POSITIVE	TRÈS FAIBLE POSITIVE	A.R.S.
NEUVIÈME	POSITIVE	A.R.S.	A.R.S.	A.R.S.

A.R.S.: INDIQUE AUCUNE RELATION LINÉAIRE SIGNIFICATIVE.

(SOURCE: CENTRE DE RECHERCHES, C.U.S.B., 1979.)

Lettres à LA LIBERTÉ

Le français dans les Cours: la réponse à la réponse

M. le rédacteur,

Dans **LA LIBERTÉ** du 17 avril, la deuxième lettre de Joe Dérosiers fait preuve que la vérité choque toujours!

Le point que j'ai fait ressortir dans **LA LIBERTÉ** du 10 avril 1980, ne démontre aucune puérilité, mais plutôt l'honnêteté. Après tout, M. Desrosiers, étant Franco-Manitobain de naissance, éduqué dans les écoles publiques du Manitoba et ayant travaillé toute ma vie dans l'Ouest, je ne peux pas faire preuve d'une "ignorance puérile de l'histoire des Franco-Manitobains et de la déclaration de la Cour suprême du Canada"!

Veuillez croire, M. Desrosiers, que j'appuie la décision du juge Laskin du 13 décembre dernier. Et je suis même fier de vous dire que je porte les mêmes souliers que Georges Forest!

Le but de ma lettre était simple. Est-il nécessaire de jouer la comédie pour préserver ce droit? Faut-il abuser des Cours manitobaines pour jouir de ce droit? Et c'est avec animosité que je réplique car notre comédie dans les Cours manitobaines pourrait nuire au développement. Avouez-le, M. Desrosiers, c'etait de l'orgueil mal placé! Nous, les francophones, et qui sait, peut-être vous, sommes fiers d'être capables d'exercer ce droit - un droit qui fut brimé depuis si longtemps.

Donc soyez assez mature de le maintenir et non de critiquer sans fin. Appréciez donc le progrès et le cheminement qui se sont produits chez les francophones, au lieu de les critiquer. Il serait beaucoup plus profitable de prendre une attitude plus positive et de féliciter ceux qui ont fait réssusciter ce droit et qui vous ont permis d'utiliser ce droit dans les Cours manitobaines. Après tout, M. Desrosiers, vous étiez le premier à jouir de ce droit. Est-ce une façon d'apprécier le poste du premier servi?

Avec M. Desrosiers, je reconnais que les Cours du Manitoba ne sont point à la perfection. Mais au lieu de passer un jugement négatif, apportez donc des solutions afin que les erreurs se corrigent simultanément!

En tant que francophone, il est triste de s'apercevoir que nous ne pouvons même pas nous entendre entre nous-mêmes. Votre lettre le démontre très bien: l'incident à Saint-Pierre; la diminution des clients chez "Assurance Forest" le démontre davantage.

Au lieu de vous préoccuper de répondre à **LA LIBERTÉ**, M. Desrosiers, canalisez donc vos énergies envers le gouvernement afin que nous, les francophones, obtenions un avocat de la Couronne bilingue. Voilà le point de litige! Je vous assure que ce geste politique serait plus profitable qu'une autre lettre à **LA LIBERTÉ**! De cette façon, vous, moi et beaucoup d'autres pourrions nous faire entendre en français dans les Cours manitobaines sans aucune déformation de dépositions d'un traducteur. N'est-ce pas M. Desrosiers?

En tant que francophones, nous devrions travailler en harmonie pour ce droit qui vient de réssuciter après quatre vingt dix ans. Cessons de faire les hypocrites et passons à la prochaine étape. Passons à l'action, faisons pression avec l'aide des organismes francophones pour obtenir un avocat de la Couronne qui est bilingue. De cette façon, M. Desrosiers, ceci éliminerait le fardeau envers beaucoup de gens: res ipsa loquitur.

Je félicite M. Desrosiers pour son courage d'avoir été l'un des premiers à se faire entendre en français, mais je me questionne au delà de tout doute raisonnable, si ce n'était pas par simple curiosité plutôt que pour exercer ce droit. Allez M. Desrosiers, judicieusement et sans plaisanterie, car le Manitoba a besoin de vous!

Roland Ayotte
Saint-Boniface
le 21 avril 1980

Un NON ferme

Monsieur le rédacteur,

"D'UNE MER À L'AUTRE"

Voilà le sobriquet qui désigne nos armoiries canadiennes. Et notre drapeau canadien "jeune d'à peine vingt ans", le dépeint aussi fièrement! Avons-nous déjà oublié que ses deux bordures illustrent avec emphase que nous sommes "D'UNE MER À L'AUTRE" ....! Faut-il rappeler toutes les péripéties pour obtenir notre drapeau canadien?

Tout cela peut être défait par une organisation manitobaine qui prétend parler pour les Canadiens français du Manitoba! Un "OUI" au référendum n'aura pas seulement des répercussions au Manitoba mais dans tout l'Ouest...? Et avec quel mandat...?

Le Québec séparé sera "d'une mer à quoi"...? Si le Québec est la province-mère, ou la mère-patrie, "SERA-T-ELLE UNE MÈRE À L'AUTRE...?

La plupart de nos gens partagent ces idées, les deux races fondatrices, et tout groupe ethnique, car "L'UNION A TOUJOURS FAIT LA FORCE". Ce n'est pas un NON! qui veut dire OUI! ou un OUI! qui veut dire NON! que nous donnons, mais un NON! ferme et positif, car il est déjà illustré dans nos armoiries et surtout sur notre drapeau qui voltige hautement et fièrement par milliers à travers le Canada...! A MARI USQUE AD MARE".

Philippe Prince
Saint-Boniface
le 17 avril 1980

Bravo pour les guides

Les guides de la paroisse de la Cathédrale aimeraient profiter de cette occasion pour remercier la paroisse de La Broquerie du bon accueil, à l'occasion de l'excursion d'hiver en fin de semaine, les 7-8-9 mars. Aussi un gros merci au père Clavets, pour nous avoir prêté la salle Roy, qui était très confortable.

Merci aussi a Hermance Granger et Jeannine Kirouac pour la grande sortie nocturne, où les guides ont été conduits dans le grand bois, suivi d'un feu de camp, avec une collation autour du feu, et avec des chants appropriés. Ce fut une expérience inoubliable.

Le lendemain fut rempli d'activités, commençant par la cueillette, pour le bricolage, suivi d'un ski de fond à Sandy Land et d'un souper à l'extérieur. Par la suite une chasse au trésor très excitante et éducative a été organisée avec la participation de Mesdames Gauthier, Moquin et Fournier; nous vous en remercions.

Un gros merci à Marie Moquin, commissaire de la branche guides, pour son dévouement et ses bon conseils. Toutes mes excuses pour le retard. Il vaut mieux tard que jamais.

Mlle Marie Duhamel
Saint-Boniface
le 15 avril 1980

D'autres lettres à LA LIBERTÉ en page 27

Les petites nouvelles

Le président de la F.A.D.O.M. démissionne

M. Louis Hince, le président de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba a remis, lors de la dernière réunion du conseil d'administration de la F.A.D.O.M., sa démission pour des "raisons personnelles et professionnelles". M. Hince s'est refusé d'entrer dans des détails. On sait que depuis quelques mois, l'organisme qui regroupe une majorité de clubs d'âge d'or francophones du Manitoba est aux prises avec d'insurmontables difficultés financières.

Si bien que la F.A.D.O.M. a accepté "en principe" comme on pouvait s'y attendre, les avances effectuées récemment par la S.F.M. Concrètement, cela veut dire que la S.F.M. mettra à la disposition de la F.A.D.O.M. un agent de développement à temps partiel, ainsi que les services d'autres membres de son personnel selon les objectifs poursuivis et les expertises requises.



M. Louis Hince, président démissionnaire de la F.A.D.O.M.

Cette nouvelle situation devra toutefois être entérinée lors de l'assemblée annuelle de l'organisme, cette fin de semaine à Sainte-Anne-des-Chênes. Une assemblée qui "s'annonce très bien", selon les paroles de Louise Hince.

9e rapport du commissaire aux langues officielles

Plus ça change et plus c'est pareil

C'est mardi le 22 avril que les Canadiens ont pu prendre connaissance du 9e rapport du commissaire aux langues officielles, celui qui marque les dix années de la Loi sur les langues officielles. Et une fois de plus, l'actuel commissaire, M. Maxwell Yalden, est obligé de constater que la mise en oeuvre de la Loi n'est pas une sinécure...

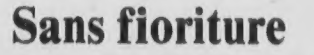
par Bernard BOCQUEL

Pour M. Yalden, il ne fait absolument aucun doute que le gros problème réside dans les attitudes. Ainsi, il note dans son avant-propos: "Certains Anglo-Canadiens ont encore besoin d'être persuadés que les mentions imprimées en français sur leur paquet de céréales matinales ne constituent pas un risque d'empoisonnement".

Et pour faire bonne mesure, il ajoute: "Tandis qu'il faut convaincre certains Franco-Canadiens que nous ne sommes pas tout simplement en train d'essayer de rafistoler avec du fil de fer un vieux moteur hors d'usage".

Il paraît clair dans l'esprit du commissaire aux langues officielles qu'il s'agit avant tout d'une question d'éducation. "Il nous faut, impérativement, réveiller les sentiments nationaux latents d'ouverture d'esprit et de justice en faveur des minorités de langues officielles".

D'ailleurs, en méditant sur la question du secondaire français à Île-des-Chênes, MM. Lyon et Cosens devraient trouver une source d'inspiration dans les recommandations, mieux, les exortations de Maxwell Yalden, lorsqu'il écrit: "Les responsables de notre enseignement doivent ranger dans le placard des accessoires leurs homélies sur l'importance des générations montantes, et s'attaquer sérieusement à l'optimisation des moyens scolaires d'apprentissage de la langue minoritaire et de la langue seconde".



Sans fioriture

Sur le plan des minorités, le commissaire aux langues officielles brosse un tableau extrêmement réaliste, sans aucune fioriture, de la triste situation des francophones hors Québec.

"La Loi sur les langues officielles est loin d'avoir eu les effets d'entraînement qu'en attendaient nos minorités de langues officielles (...) ni les efforts des services fédéraux, ni les moyens incitatifs mis en oeuvre par l'État fédéral n'ont pu fournir à nos minorités un moyen définitif d'empêcher une érosion constante de leur langue". Et ce n'est pas M. Maurice Gauthier, l'adjoint de M. Yalden dans l'Ouest qui va se lever pour prétendre le contraire, car il n'est toujours pas inondé de plaintes...

En tout cas, évoquant la question de l'assimilation, ou comme on dit plus joliment "du transfert linguistique", particulièrement chez les jeunes, Maxwell Yalden a le courage et l'honnêteté de dire: "Si nous parlons sérieusement lorsque nous prétendons vouloir offrir aux jeunes la chance d'éviter l'assimilation, il nous faut leur offrir des solutions de rechange en matières d'institutions. Il serait monstrueusement hypocrite que nous nous fassions les avocats du choix, mais en refusions les moyens".

Et pour finir ce chapitre, le commissaire note: "C'est donc pour nous une déception profonde de constater ce qui devrait être pour tous une évidence: chaque jour qui passe correspond à une perte de ressources et d'énergie humaines irremplaçables consacrées à l'obtention d'un semblant d'équité".

Enfin, cette conclusion choc: "Les minorités francophones ont bien appris la première des dures leçons du militantisme linguistique: se battre, encore se battre,



M. Maxwell Yalden, commissaire aux langues officielles. "Avec les années 80, la véritable tâche commence".



En attendant les services

Avec les beaux jours précoces, voire les chaleurs de canicule que nous avons déjà connues ce printemps, qui n'a pas eu encore l'idée de "piquer" un plongeon dans une piscine?

Bien que celle de Saint-Boniface, située dans un coin du Parc Provencher, ne soit pas encore ouverte au public, il est grand temps toutefois de penser à s'assurer que cette année, il ne sera pas nécessaire de quémander pour obtenir des services en français. Mieux vaut prévenir que guérir.

De nouveaux membres nommés au conseil d'administration du C.C.F.M.

Le ministre des affaires culturelles et du patrimoine, Mme Norma Price, a récemment nommé, pour un mandat de deux années, quatre nouveaux membres au conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain. Il s'agit de Rhéal Bérard, l'artiste bien connu; Aurore Goulet de Saint-Malo; Roger Lafrenière, graphiste de Winnipeg et le directeur de l'école secondaire de La Broquerie, Rino Ouillet.

Ont été reconduits dans leur fonction pour un terme de deux ans: le président du conseil d'administration, Me Michel Monnin et Florent Arnaud. La vice-présidence est revenue à Lucien Loiselle. Les autres membres du conseil sont: Gilbert d'Eschambault et Anita Cloutier de Saint-Boniface; Joseph Tougas de Sainte-Anne-des-Chênes; Télesphore Campeau de Saint-Norbert et Lorraine Grégoire de Sainte-Anne-des-Chênes.

toujours se battre et ne rien attendre de la lenteur des plumitifs".

La grande priorité

Pour Maxwell Yalden, l'instauration d'un régime linguistique juste et équilibré au Canada repose sur les écoles. Il précise que l'objectif doit être "d'instaurer dans nos écoles un système d'enseignement de la langue seconde qui fasse de la prochaine génération des Canadiens des citoyens à l'aise dans les deux langues".

À condition de ne pas commencer toutefois par favoriser l'enseignement de la langue seconde avant la langue officielle de la minorité. Dans ce sens, tous les Franco-Manitobains souhaitent sans doute que le programme français reste la grande priorité du Bureau de l'éducation française, ainsi que le sous-ministre adjoint responsable du B.E.F. l'a déjà clairement déclaré.

Une anomalie terrible

Dans le domaine de la politique linguistique fédérale, le commissaire est d'avis que la représentation des francophones et des anglophones s'est améliorée depuis une dizaine d'années. Toutefois, le commissaire exprime une "réalité préoccupante": "malgré la présence réelle de fonctionnaires de langue maternelle française, son utilisation, reste proportionnellement à leur nombre, terriblement restreinte".

Pour ce qui concerne le jugement de décembre de la Cour suprême du Canada qui a rétabli le français comme langue officielle au Manitoba, le commissaire doit constater une anomalie terrible: "(...) la minorité francophone au Manitoba dispose de droits constitutionnels dont ne bénéficient pas les Acadiens ni les Franco-Ontariens, pourtant bien plus nombreux".

Aussi efficace qu'un cautère sur une jambe de bois

Alors M. Yalden n'a d'autre choix que de poser une question, à laquelle il répond lui-même, pour être sans doute bien certain que les politiciens du Manitoba et d'ailleurs... l'auront compris: "Quelle peut bien être en effet la signification de cette décision pour les Franco-Manitobains s'ils ne disposent pas de services convenables dans les domaines de l'enseignement, de l'information ou des services sociaux. Le droit à un bilinguisme institutionnel restreint leur paraîtra aussi efficace qu'un cautère sur une jambe de bois".

Voilà exactement ce que demande la S.F.M. Et parce que ses responsables savaient que rien ne bougerait dans ce sens à moins que le gouvernement ne soit acculé au mur, ils ont décidé d'appuyer le OUI à la négociation.

Car malheureusement, Maxwell Yalden n'est pas le premier ministre du Manitoba. Maxwell Yalden n'est malheureusement que le commissaire aux langues officielles avec une plume honnête et acerbe comme seuls pouvoirs de persuasion. Pas de quoi inquiéter un Sterling Lyon.

Les petites nouvelles

La F.J.C.F. pour l'autodétermination des Québécois

La Fédération des jeunes Canadiens français a récemment, dans un document de réflexion, réaffirmé son appui au droit à l'autodétermination du peuple québécois. "Nous croyons qu'un Québec fort ne pourra qu'exprimer la volonté que les francophones ont de retrouver leur "pays".

Nous avons la volonté de nous prendre en main, différemment bien sûr d'une région à l'autre, mais nous partageons tous ce goût de la "reconquête"... reconquérir notre histoire, nos territoires, notre économie, nos institutions, nos droits, notre identité. (...) La F.J.C.F. appuiera tout changement bénéfique aux francophones qui assurera la réciprocité des deux peuples fondateurs".



M. Pierre Trudel, président de la Fédération des jeunes Canadiens français.

Cette position, exprimée déjà à plusieurs reprises, est, selon M. Pierre Trudel, le président de la Fédération des jeunes Canadiens français, "le résultat des discussions" qui se sont déroulées chez les jeunes à la lumière du prochain référendum québécois.

Pierre Trudel concède qu'il s'agit-là d'un document qui "pourrait paraître assez vague s'il s'agissait d'une prise de position, comme celle de la S.F.M.". Mais, ajoute-t-il, tel n'était pas le but recherché: "l'important, c'est que les Québécois ont le choix de déterminer leur avenir".

Le 27, retour à l'heure d'été

C'est dans la nuit du 26 au 27 avril que le Manitoba va retourner à l'heure d'été. Toutes les montres et autres pendules devront donc être avancées d'une heure.

La période dure six mois et débute toujours, selon la loi, le dernier dimanche d'avril pour s'achever le dernier dimanche d'octobre. Cette année, le changement précis des horaires s'effectuera à 2h00 du matin.

Des subventions aux Editions du blé

Dans le cadre du programme d'aide aux maisons d'édition et afin d'encourager l'édition littéraire et culturelle, le Conseil des arts du Canada dispose cette année d'un budget de quelque deux millions de dollars. Et grâce aux modifications apportées au programme, 69 des 105 maisons d'éditions qui toucheront des octrois en 1980 recevront plus d'argent que l'année précédente. Pour sa part, les Éditions du blé de Saint-Boniface obtiendront une subvention de $8,850.

LA VÉRITÉ

Tandis que, par la même parole, les cieux et la terre d'à présent sont gardés et réservés pour le feu, pour le jour du jugement et de la ruine des hommes impies. (Seconde Epître de Pierre, ch. 3, v. 7).

Célimare le bien-aimé au Cercle

Un comique qui reste toujours de bon ton

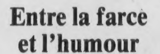
C'est du 25 avril au 3 mai que le Cercle Molière nous propose la troisième pièce d'une saison théâtrale jusqu'à présent d'excellente facture. Après les accents tragiques du Journal de Anne Frank **et le charme particulier de** Maria Chapdelaine, **les amateurs de théâtre peuvent d'ores et déjà se préparer à l'humour léger de Eugène Labiche, grâce à** Célimare le bien-aimé.

par Bernard BOCQUEL

La mise en scène de **Célimare le bien-aimé** a été confiée à M. Jean-Claude Legal, qui est régisseur général au Centre national des arts à Ottawa. "Labiche, explique-t-il, est un bourgeois ordinaire qui a dépeint ses contemporains comme un biologiste: on peut le définir comme un observateur et non un juge".

La société que Eugène Labiche a mis en scène, sans parti pris, sans pousser jusqu'à la caricature, au cours de ses quelque 175 pièces, est celle de la bourgeoisie du deuxième Empire français. Célimare représente le bourgeois-type de cette société où règnent l'affairisme, l'arrivisme et tous les défauts inhérents à ces deux travers.

Mme Colombot sera une élégante entre les élégantes.



Entre la farce et l'humour

L'intrigue de la pièce ne manque pas de simplicité. Fatigué d'une vie de luxe confinant aux limites de la débauche, Célimare, à 47 ans, décide de se ranger en épousant une fille de 18 ans. En clair, Célimare "s'offre" une jeune épouse. Et le vaudeville peut commencer.

"Pour définir en une phrase le théâtre de Labiche, note Jean-Claude Legal, il suffit de dire qu'il s'agit du triomphe du malentendu, soutenu par trois grandes lignes: l'égoïsme, la vanité et l'argent. Le comique de Labiche se situe à mi-chemin entre la farce et l'humour et ne devient jamais vulgaire. Il reste vivant, léger. Cela reste français et de bon ton".



M. Jean-Claude Legal, metteur en scène de Célimare le bien-aimé.

Il ne faut pas en conclure pour autant que la langue utilisée est compliquée ou dure à saisir. Ainsi Jean-Claude Legal affirme que "même si le langage est parisien, tout le monde le comprend, car ce n'est pas un langage précieux". De toute façon, précise le metteur en scène, "Le texte est là pour soutenir et faire avancer la situation, mais surtout pas pour la développer. Le comique naît de la situation. Les gens doivent venir à la pièce dans un esprit de divertissement".

Le rôle de Célimare a été confié à Gilles Bédard. Les maris cocus Vernouillet et Bocardon seront interprétés par Alain Jacques et Pierre Laporte-D'Auteuil. C'est Monique Freynet qui jouera le rôle de Emma, la jeune femme de Célimare, tandis que ses parents seront Monique Hébert et Louis Lemieux. Bernard Boland tiendra le rôle du valet de chambre Pitois, Monique Brunel celui de la bonne et finalement Jean-Paul Bergeron celui du tapissier. Marcien Ferland a assuré la partie musicale, et la création des décors est revenue à Gyhslaine Ouellet.



Voici l'habit-type que porteront les hommes durant la pièce.

Le thé-bazar du Centre d'âge d'or de Saint-Boniface

Cette année, le thé-bazar annuel du Centre de l'âge d'or de Saint-Boniface se tiendra le 4 mai au 187 avenue de la Cathédrale dans la grande salle du foyer "Chez-Nous" entre 11h30 et 16h30.

Assemblée annuelle de la Centrale des caisses

Le besoin de formation reste très important

La Centrale des caisses populaires du Manitoba, cette espèce de "maison mère" des caisses, a tenu en fin de semaine dernière son assemblée annuelle, ponctuée des habituelles discussions techniques. Les 46 délégués, sur les 51 possibles, ont fait le bilan d'une année 1979 plutôt difficile, mais qui s'est déroulée sous le signe du changement.

par Bernard BOCQUEL

Pourtant, si l'on considère simplement les chiffres, on serait porté à penser que tout va pour le mieux pour les 31 caisses populaires de la province, malgré la valse folle des taux d'intérêt et une situation économique largement défavorable. Ainsi le nombre des membres a augmenté en un an de 2,000 (33,1248 au 31 décembre 1979) et l'actif est passé de quelque 100 millions de dollars en 78 à $118,606,283 en 79, soit une augmentation satisfaisante d'environ 9 pour cent, si l'on tient compte de l'érosion monétaire.

Il reste que l'année 1979 ne laissera pas que des bons souvenirs. Le directeur général de la Centrale des caisses, M. Maurice Therrien, a déclaré qu'elle a été "l'une des plus difficiles pour les caisses populaires. La hausse continuelle des taux d'intérêt a réduit la marge de nos opérations et, dans certains cas, contribuée à des situations déficitaires. L'année 1980 ne s'annonce pas facile, et ce sera probablement le cas des années à venir. Il nous faut donc viser à des opérations plus efficaces pour faire face à des conditions difficiles".

En ces temps où le gérant de la caisse populaire doit prendre rapidement de nombreuses décisions du fait d'une conjoncture économique particulièrement mouvante, il apparaît très important que les responsables de la gérance des caisses soient capables d'initiatives rapides pour enrayer la concurrence. Pour obtenir cette gérance efficace, les sessions de formation pour les dirigeants et les membres du personnel des caisses se sont multipliées.

Un processus continuel

Et comme l'a dit Maurice Therrien, "La Centrale compte appuyer l'effort entrepris par les caisses pour assurer l'efficacité de la gérance, par divers services, qui peuvent fournir des réponses aux questions suscitées par des situations". Pour le directeur général de la Centrale, il ne fait aucun doute que "le besoin de formation existera toujours, car il s'agit d'un processus continuel".

Au chapitre des changements, il faut noter tout d'abord l'entrée en vigueur, au 1er novembre 1979, de la nouvelle loi qui régie les caisses populaires. Ainsi la Centrale s'est vue confiée un rôle supplémentaire, puisque la "maison mère" doit ratifier certains prêts consentis par les caisses populaires. Si bien que la Centrale dispose maintenant d'un préposé au crédit, dont le travail consiste, entre autres, à approuver ou à rejeter certains prêts d'envergure. Au niveau de la mise en pratique des nouveaux règlements, Maurice Therrien ne prévoit "aucun problème sérieux".

Toujours sur le plan des changements, en 1979, les caisses populaires du Parc Windsor, du Précieux-Sang, de La Salle ont emménagé dans de nouveaux locaux, tandis que les bureaux de la caisse de Sainte-Rose-du-Lac ont été modernisés. Les changements ont aussi été nombreux au niveau des gérants. Norman Barnabé est devenu gérant de la caisse d'Île-des-Chênes; René Toupin de celle du Précieux-Sang; Richard Maynard s'est installé à Sainte- Anne-des-Chênes; Antonio Deslauriers à Sainte-Rose; Antonio Catellier à la succursale de Saint-Boniface; Cyrille Durand à Sainte-Agathe et Lucille Bérard à Saint-Joseph.

Conseil de la coopération

Pour ce qui concerne le Conseil de la coopération du Manitoba, on en est toujours au domaine de la restructuration. On sait en effet qu'un des rôles parallèles des administrateurs de la Centrale est d'être aussi le conseil d'administration du Conseil de la coopération du Manitoba, un organisme qui fonctionne dans le cadre du Conseil de la coopération du Canada et qui se charge notamment de la promotion du mouvement coopératif.

Son rôle pourrait s'avérer très important dans l'esprit de ce que l'ancien président de la Centrale, M. Albert Vielfaure, appellait l'effort de planification à long terme. Un effort axé bien évidemment sur la nécessité de garder les caisses populaires francophones. Et comme le Conseil de la coopération du Manitoba a pour mandat de sensibiliser la jeunesse au mouvement coopératif, nul doute qu'il devrait faire des efforts particuliers dans cette direction.

Peu de changements par contre ont été effectués au sein du conseil d'administration, Albert Vielfaure a quitté la présidence pour occuper la vice-présidence, tandis que le vice-président, Raymond Lafond, a pris en charge la présidence. Un seul nouvel élu: Normand Collet du Précieux-Sang, qui remplace Denis Ross de Lorette. Les autres membres sont: Olivier Beaudette (Saint-Pierre-Jolys), Gabriel Girard (Saint-Boniface), Roland Lavallée (La Salle), Lucien Lussier (Saint-Boniface), Pierre Marcon (Notre-Dame-de-Lourdes) et Rhéal Teffaine (Saint-Boniface).



L'ancien et le nouveau. Albert Vielfaure, président sortant de la Centrale des caisses et (à droite) Raymond Lafond, le nouveau président.

Soirée printanière des Danseurs

Le samedi 3 mai à la salle Saint-Eugène, au 1009 du chemin Sainte-Marie, se tiendra le spectacle "soirée printanière" des Danseurs de la Rivière-Rouge. Il s'agit d'une veillée dansante avec animation qui débutera à 20h30. Le prix d'entrée sera de $5.00 et pour vous procurer des billets, il suffit de téléphoner au bureau des Danseurs, au 233-7440.

La nature au Fort Whyte

Avec le printemps qui vient d'arriver en force, il est opportun de rappeler que le "Fort Whyte Nature Centre", situé au 2505 boulevard McGillivray à Winnipeg, a ouvert ses portes du jeudi au dimanche, de midi à 18h00. Des visites sont organisées pour les groupes qui s'intéressent à la nature. Pour tout renseignement, téléphonez au 895-7001.

PÉTITION

Le Canada c'est mon pays

Appel aux Canadiens d'expression française

au Manitoba

Étant donné que la vaste majorité des nôtres vivant au Manitoba se trouve dans l'impossibilité de faire connaître leur volonté, sur la question d'un "OUI" ou d'un "NON" quant à la séparation du Québec; nous, Canadiens d'expression française au Manitoba, agissant sous la tutelle d'un comité nommé "Le Comité Pro-Canadien", sollicitons votre appui pour un Canada bilingue Uni, de l'Atlantique au Pacifique.

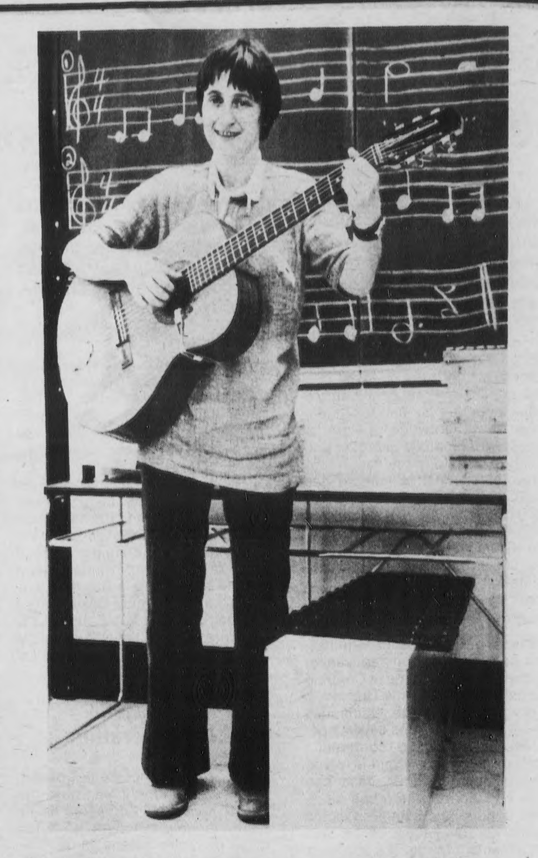
Je, soussigné, d'âge majeur, n'appuie pas un "Oui" au référendum sur la séparation du Québec et appuie fortement les représentations du Comité Pro-Canadien sur cette question.

Nom ______________________

Adresse ______________________

No de téléphone

découpez et retournez cette formule signée au Comité Pro-Canadien, C.P. 103 Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4 "Publiée avec l'autorisation du Comité Pro-Canadien"



Une invitée de marque: Christiane Oriol

Une chanteuse française, Christiane Oriol, vient de passer une quinzaine de jours au Manitoba, où elle s'est lancée dans la tournée d'une trentaine d'écoles, pour laisser, sans aucun doute, à bien des enfants de la province, d'excellents souvenirs que ce soit à Saint-Lazare, à Saint-Pierre-Jolys, à l'école Taché ou ailleurs.

"Je collectionne les chansons comme d'autres les coléoptères ou les cailloux, a dit Christiane Oriol. Mais c'est plus facile à transporter. J'en ballade, pour l'heure quelque 800, et ce n'est qu'un début. Pour pleurer, rire, rêver ou serrer les poings. Pour partager en silence ou pour chanter ensemble. Pour les petits, pour les grands et pour les autres, depuis les moins de 7 ans jusqu'aux plus de 77 ans".

À son invitation, des centaines de jeunes de la province ont fait "un petit bout de chemin" avec elle, le temps de quelques accords de guitare ou de bizarres instruments à cordes appelés psaltérion ou dulcimer. Et ils ne l'ont pas regretté...

Heure de tombée
le vendredi à 15h

horaire de cbwft



SAMEDI

26 avril

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 ATTACHEZ VOS CEINTURES
Nisse. Nina veut retourner chez elle, mais Nisse doit revenir aujourd'hui et on doit le fêter. Un imbroglio avec les bagages de Nina pour cause et des jeunes mariés qui ont pris ses bagages avec les leurs, toujours est-il qu'une poursuite s'engage aussi bien en avion **(dernière).**

10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Tennis intérieur garçons. Au Club tennis Ile-des-Soeurs. Animateur: Serge Arseneault. Analyste: Edgar Théorêt. Réal.-coord.: Henri Parizeau.
11:00 ALABATOR

11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Anim.: Jacques Lemieux. Rech.: Diane England et Elizabeth Gagnon. Réal.: Max Cacopardo et François Côté.
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 DANIEL BOONE
Les aventures de ce célèbre pionnier et de sa famille qui, avec leurs amis, vivaient au temps de la colonisation. *Chef Mingo.*

14:00 CINÉ-JEUNESSE
Amour de la forêt, amour spontané. Un garde-chasse trouve un bébé lynx. Ils vivront ensemble de nombreuses aventures (Russe). **Prokouk.** Le cirque raconté par des marionnettes **(dernière).**
15:00 UN REGARD S'ARRÊTE
16:00 BAGATELLE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI

18:00 NOIR SUR BLANC
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
21:30 LA CONQUÊTE DU CIEL
Feuilleton relatant l'extraordinaire essor que connut l'aviation, tant civile que militaire, depuis les années '20 jusqu'à nos jours. Scénario. Jean-Louis Lignerat. Adaptation et dialogues: Claude Desailly. Réal.: Claude-Jean Bonnardot. Avec Bruno Pardal, Daniel Rivière et Christine Laurent. **(3e de 6).**
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
NOUVELLES DU SPORT

23:00 CINÉMA:
L'Étau (Topaz). Espionnage réalisé par Alfred Hitchcok, avec Frederick Stafford, John Forsythe, John Vernon, Dany Robin et Philippe Noiret. Les Américains acceptent d'accorder l'asile politique à un diplomate russe et à sa famille en échange d'informations sur les activités des russes à Cuba (USA 69).
01:00 CINÉ-NUIT •
Ti-Coq. Drame réalisé par Gratien Gélinas et René Delacroix, avec Gratien Gélinas, Monique Miller, Clément Latour et Paul Dupuis. L'amour impossible d'un soldat canadien, orphelin de père et de mère, qui désire connaître les joies d'un véritable foyer (Can 52).

DIMANCHE

27 avril

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT

9:00 YOGI ET CIE
Dessins animés. *Henri Rascible.*
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES PÈLERINS
Agnès.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 L'AVENTURE DE L'ART MODERNE

12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: l'industrie forestière du sud des États-Unis **(2e partie).**
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS

14:30 D'HIER À DEMAIN
La Fin d'un mythe. Ce film démystifie la mauvaise réputation du loup et relie son histoire à celle d'autres espèces d'animaux qui furent victimes de l'homme et de sa technologie.
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU

Les Médecines **(3e de 5).** L'homéopathie: l'homéopathie, qui soigne le mal par le mal, ne se pratique plus en Amérique du Nord mais elle a encore ses adeptes en Europe.

16:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Inc.: Han Suyin. Réal.: Jean Faucher **(dernière).**

16:30 INITIATION À LA MUSIQUE
La Trompette Real.: Jean-Yves Landry.

17:00 SECOND REGARD
Informations religieuses nationales et internationales. Anim.: Myra Cree.

18:00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Jean Ducharme. Chef de pupitre: Robert Nielsen. Réal.: Lise Tremblay-Mons.
19:00 CHEZ DENISE

19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar Pauline Julien.

20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Corps humain (3e de 5). Les sexes. Réal.: Alfred R. Kelman. Dès la conception, le sexe du foetus est déterminé, mais il arrive parfois que la nature hésite. Mâle ou femelle, ce n'est pas aussi simple que cela.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Homme et la musique (7e de 8).

Le Connu et l'inconnu. L'entre-deux guerres. Le rythme quotidien s'accroît et la musique absorbe de nouvelles influences. Le jazz envahit l'Occident. Louis Armstrong et George Gershwin font déborder les salles. À l'écart, Arnold Schoenberg met au point sa technique des douze sons et Edgar Varèse crée une oeuvre dégagée de toute influence. Il sera aussi question des Aaron Copland, Martha Graham, Kreisler et Toscanini et du *Concerto pour violon* d'Alban Berg.
22:30 TÉLÉJOURNAL

22:50 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINÉ-MAGAZINE

23:30 BEAUX-ARTS
Sydney Nolan a 60 ans (Nolan at sixty). Documentaire sur le peintre australien Sydney Nolan très apprécié en Angleterre. Réal.: Brian Adams.

LUNDI

28 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS

9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE

10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS

11:00 AU FIL DE LA SEMAINE

11:30 WICKIE
Dessin animé.

12:00 UN ANIMAL DES ANIMAUX
Documentaire

la Colombe et le pigeon.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Raymond Archambault.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
D'Ottawa.
15:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL

16:00 BOBINO
16:30 AU COIN DE MA RUE
Grand'maman tchèque.
17:00 LA FEMME BIONIQUE
Science-fiction, avec Lindsay Wagner, Richard Anderson et Joan Pringle. *Quand l'amour s'en mêle.*

18:00 CE SOIR
19:00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin.

19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: les rognons de veau, sauce moutarde; les fraises Romanoff

20:00 TERRE HUMAINE
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Oh Archibald. Drame réalisé par Lazare Iglesis, avec Paul Guers, Tania Torrens et Georges Caisse. Un chargé de relations publiques d'une firme dans une succursale parisienne épouse une employée de cette même compagnie. Le soir de leurs noces, il reçoit un appel téléphonique mystérieux (Fr.).

22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL
NOUVELLES DU SPORT

23:25 LE CARDINAL DE FER: RICHELIEU
(5e de 6). *La Patrie en danger.*
00:25 C'ÉTAIT HIER •
L'Afrique des Convulsions.

MARDI

29 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE

9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour la taille.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Un tour d'autobus.
9:30 ANIMAGERIE
Le Crocodile **(2e de 5).**
9:45 VIRGINIE

10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS

11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Monique et Michèle Mercure. Cuisine: repas en rose. Monique et Michèle proposent un menu "en rose" composé de navets marinés, d'avocats à la sauce rose, de saumon, de mousse aux fraises et d'alcool de fraise.

11:30 LES ENFANTS DU 47 A
12:00 PAPA, CHER PAPA

12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
L'Attente. (She Waits.) Drame réalisé par Delbert Mann, avec Patty Duke, David McCallum et Dorothy McGuire. À son arrivée dans la maison paternelle du mari, un jeune couple vit des moments d'angoisse, provoqués par des phénomènes sonores étrangers. (USA)
16:00 BOBINO
16:30 DÉCLIC
17:00 LES PIERRAFEU

17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Curieuses fourmis. Aucune histoire ne fait plus frissonner que ces attaques de fourmis légionnaires d'Afrique, une des plus sauvages forces de la nature et l'organisation militaire la plus disciplinée même en comparaison avec l'homme.
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY

21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Napoléon et Samantha. Napoléon est un garçon de onze ans qui vit avec son grand-père. Il passe la plus grande partie de son temps avec sa camarade Samantha dont les parents sont en voyage **(1er de 2).**
22:30 LE TÉLÉJOURNAL

23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL
NOUVELLES DU SPORT
23:25 RENCONTRES
Inv.: Jean-Esthier Blais, Réal.: Alain Grothé.

00:25 CINÉMA
Indomptable Angélique. Aventures réalisées par Bernard Borderie, avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Roger Pignault. Angélique a appris que Joffrey, son mari est vivant et libre. Elle part à sa recherche. Après plusieurs aventures catastrophiques, elle le retrouvera mais pour le perdre de nouveau (Fr. 67).

MERCREDI

30 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
Les Apparitions aux apôtres.
9:30 ANIMAGERIE
Le Crocodile **(3e de 5).**
9:45 TAM TAM

10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE

11:30 MADAME ET SON FANTÔME

12:00 ACTION-SANTÉ
Le Troisième âge. Le troisième âge à l'heure du conditionnement physique. Mademoiselle Angéline Alarie, 74 ans, trois fois par semaine, donne des cours de conditionnement physique à ses compagnes d'étage de la résidence Angélica.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR

19:00 QUELLE FAMILLE!
19:30 BASEBALL '80
22:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Début. *Le Reel des ouvriers.* Documentaire réalisé par Michel Brault. Avec Arthur Tremblay et Jean-Claude Petit. L'art de giguer, de jouer de l'harmonica ou du violon n'est pas donné à tout le monde comme l'adresse de scier un billot de 12 pouces en 5 secondes. Mais dans le comté de Portneuf, les Tremblay et les Petit maîtrisent bien ces ceux disciplines.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL

23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET LES SPORTS
23:25 REFLETS D'UN PAYS
Du Rimouski. *Les Fermes d'hébergement dans le Jal. — La Voile sur le fleuve. — Les Jeunes Scientifiques et l'Exposcience de Rivière-du-Loup.*

00:25 CINÉMA •
Les Amants de Vérone. Drame réalisé par André Cayatte, avec Pierre Brasseur, Serge Reggiani, Anouk Almée et Louis Salou. Une jeune fille née dans une famille d'arriérés mentaux veut quitter le foyer paternel où vient souvent un prétendant. Tout s'oppose à leur amour. Le prétendant est même mortellement blessé par un membre de la famille de la jeune fille (Fr. 49).

JEUDI

1er mai

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Exercises pour les bras. La cigarette, vos enfants et vous.

9:15 LES ORALIENS
Historique de la capture.
9:30 ANIMAGERIE
Le Crocodile **(4e de 5).**
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Coiffure, avec Pierre Ladouceur. La permanente et sa vogue. *La Pré-retraite.*
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Francine Grimaldi. Inv.: Marie-Eve Thibault, exploratrice. Elle raconte l'expédition qu'elle a effectuée à travers le passage du Nord-Ouest, en voilier.

11:30 LA MAISON DE PERSONNE
Aventures réalisées par Michael Ferguson et David Green. Personne est un aimable et solitaire fantôme de 14 ans qui hante une demeure victorienne dans une ville du nord de l'Angleterre. *La Tabatière.*

12:00 LES RICHESSES DE LA MER
Entre terre et mer. Le marais de Mangrove en Australie possède entre autre des mangliers, sorte de pivot de vie du marais sans lequel toute vie serait impossible dans ce microcosme. Cet arbre est le seul au monde qui pousse en eau salée.

12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA •
Violence charnelle. Drame réalisé par Léonardo Cortese, avec Henri Vidal, Cosette Graco et Paolo Stoppa. Une jeune mineure a des relations sexuelles avec son ami. Les parents des jeunes gens exigent le mariage (It. 52).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
L'Aéropierrafeu
17:30 NANNY

18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
21:30 ZOOM SUR LES BÊTES LIBRES.
22:00 DU TAC AU TAC
22:30 LE TÉLÉJOURNAL

23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL
NOUVELLES DU SPORT
23:25 CINÉMA
Columbo: Subconscient (Double Exposure). Policier réalisé par Richard Quine, avec Peter Falk, Robert Culp et Robert Middleton. Un médecin se spécialise dans les travaux portant sur le subconscient. Il ne recule devant rien et se sert de tous les moyens audio-visuels pour éliminer un concurrent (USA).

VENDREDI

2 mai

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Casse-croûte 2000.

9:30 ANIMAGERIE
Le Crocodile. **(dern. de 5).**
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS

11:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
La série explore, à travers la richesse, la quantité et la diversité des propos et des images, cette grande communauté d'êtres qu'est la francophonie mondiale, la Suisse.

11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES
12:00 CINÉASTES DE LA FAUNE
Randonnée à pied de 400 milles. Lori Labatt filme la faune de l'Ontario en suivant la piste Bruce.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 LES ATELIERS
De Matane.
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
L'accouplement. Documentaire réalisé par John Bax.
16:00 BOBINO
16:30 LES HÉRITIERS

17:00 ARDECHOIS, COEUR FIDÈLE
(5e de 6). Le Tourangeau et l'Ardéchois poursuivent leur tour de France partagés entre l'amitié et la haine qui les relient.
18:00 CE SOIR

19:00 HEBDO
Une émission spéciale sur le "Référendum Québec" sera analysée par Louis Lemieux, animateur.
19:30 GÉNIES EN HERBE.
Un jeu questionnaire mettant en lice les élèves de Saint-Jean-Baptiste contre ceux du Collège Secondaire de Saint-Boniface **(finale).**
20:00 À COEUR BATTANT
Le Pakistan (Les Kalashs): La Maison des danses. **(1er de 2).** Jean-Pierre et Hélène se sont engagés sur la piste presqu'inaccessible qui mène chez les Kalashs, peuple autonome dont l'origine reste encore de nos jours énigmatique.
20:30 HORS SÉRIE
La Couronne du diable. D'après l'oeuvre de Ken Taylor. Réal.: Alan Cooke. Avec Brian Cox, Charles Kay et Paul Greenwood. *La Terre n'est pas assez vaste* 1154-1164.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
22:00 L'ENJEU
22:30 LE TÉLÉJOURNAL

23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL
NOUVELLES DU SPORT
23:25 CINÉMA
Superflics (The Super Cops) Policier réalisé par Gordon Parks, avec Ron Leibman et David Selby. Deux cadets de la police désabusés des travaux de routine qu'on leur confie, entreprennent de mener à leur façon la lutte contre les trafiquants de drogue et recontrent un tel succès que les chefs du trafic cherchent à les supprimer (USA 73).
01:10 CINÉ-NUIT
L'assassinat de Trotsky (The Assassination of Trotsky). Drame historique réalisé par Joseph Losey, avec Richard Burton, Alain Delon et Romy Schneider. En 1940, le révolutionnaire russe Trotsky vit en exil au mexique dans la crainte d'un attentat contre sa vie. Sa résidence est sous une surveillance armée de gardes volontaires. Un attentat en force ayant échoué, un certain Jackson, qui s'est gagné l'amour d'une femme de l'entourage de Trotsky, reçoit mission de terminer l'affaire. Jackson parvient à rencontrer Trotsky seul à seul et à accomplir son forfait (It.-Fr. 72).

Sara Riel et son temps

La soeur puînée de Louis Riel a eu une existence tourmentée et tragique, comme lui, mais aussi obscure que celle de Louis fut notoire.

par Rossel VIEN

Un auteur de langue anglaise de Winnipeg, Mary Jordan, encouragée par quelques historiens et chercheurs, s'est penchée avidement sur la correspondance de Sara Riel qui a survécu et a publié (à Toronto en 1974) un essai qui restait proche des documents, puisqu'il citait *in extenso un certain nombre d'écrits de Sara.*

Elle en a obtenu par la suite une traduction du Secrétariat d'État, grâce à son bureau de traducteurs de Winnipeg. Le texte a été plus récemment revu en collaboration, et augmenté d'un chapitre basé sur les lettres de Sara trouvées aux archives de l'archevêché de Saint-Boniface, que l'auteur n'avait pas vues lors de l'édition originale.

Le livre qui voit le jour maintenant est publié par les éditions des Plaines sous le titre: "**De ta soeur, Sara Riel**". Le lancement officiel aura lieu cet été à Winnipeg, lors du congrès national de l'A.C.E.L.F., l'Association canadienne d'Éducation de langue française.

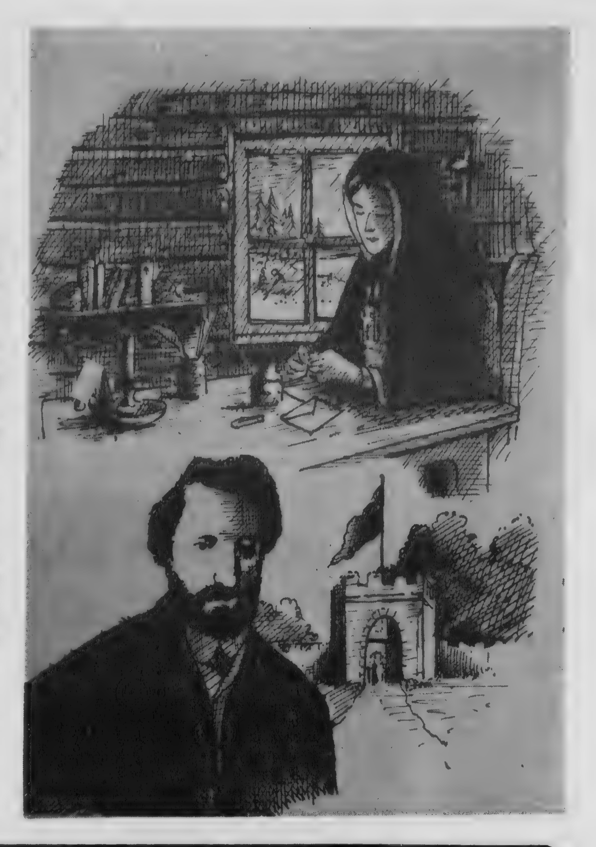
Mary Jordan, maintenant retirée après une longue carrière au secrétariat du "Winnipeg Labour Council", n'a pas cessé de s'intéresser aux femmes pionnières. Elle a signé l'automne dernier des textes sur Marie-Anne Gabpury qui ont été diffusés à la radio et à la télé de CBC. (A la radio le 27 novembre dernier, dans la série scolaire appelée "Western Profile").

Elle ne prétend pas toutefois présenter de l'histoire dans une rigueur académique. Ainsi on pourra lui reprocher de n'avoir pas sélectionné et élagué les longues citations qui remplissent une bonne partie du livre. Elle ne fait pas mystère de ses émotions et de ses sentiments religieux.

De plus, les premières pages, situant la famille Riel, n'apprendront pas grand-chose à ceux qui ont déjà une idée des événements de 1869-70.

Cependant, le livre intéressera beaucoup de lecteurs à cause de la connaissance intime qu'il donne de cette femme si ardente, religieuse chez les Soeurs Grises morte jeune, "exilée" volontairement dans un poste éloigné du Nord, et qui a voué un amour mystique à Louis.

Imprimé à la maison Avant-Garde, de Saint-Boniface, le volume est illustré de dessins originaux de Michael Montcombroux.



Le mot des comités de parents

Chronique hebdomadaire, commanditée par la ***Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba***. Les comités de parents francophones rédigeront le contenu de cette chronique à tour de rôle, en relatant des bilans d'activités, et en exprimant des points de vue ou des opinions sur l'éducation française. Cette semaine, place **au comité de parents de Saint-Jean-Baptiste.**

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les buts du Conseil de Parents sont les suivants:

i) S'informer - connaître la vie à l'école, ses besoins et ses ressources.
ii) Animer et Informer la communauté afin de rapprocher les gens concernés (élèves, enseignants, parents...) et leur permettre de mieux travailler ensemble.
iii) Conseiller et/ou recommander la direction de l'école et la commission scolaire après consultation avec le milieu, participant ainsi aux décisions.

Niveau secondaire

- 240 élèves de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Letellier, Aubigny, Sainte-Agathe et Morris.
- 15 professeurs

Niveau élémentaire

- 150 élèves de Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Saint-Joseph et ceux de Morris qui veulent apprendre le français.
- 9 professeurs

Cette année le Conseil de Parents travaille à **l'amélioration du terrain de jeu** situé dans la cour de l'école élémentaire. C'est en collaboration avec l'école élémentaire, qu'il prélève des fonds à cet effet. Une partie du travail pourra être réalisé sur place dans l'atelier de soudure de M. Phil Hiker. Avec le beau temps, nous espérons voir monter une première étape de ce projet qui fournira à nos jeunes un endroit où ils pourront s'amuser sainement dans un coin bien à eux.

Le Conseil de Parents rêve aussi de mettre sur pied **un service de parents bénévoles**. Une liste des besoins identifiés a été envoyée aux parents mais les réponses se font attendre. Bien que les parents sont toujours prêts à donner un coup de main quand on fait appel pour un projet spécifique, ils ne semblent pas vouloir se faire "organiser".

La soirée information "Le plus grand don que les parents peuvent faire à leurs enfants, c'est l'estime d'eux-mêmes" animée par Sr Léonne Valois fut fort appréciée. Une deuxième soirée se prépare pour le début mai. Après présentation du film "Les Vrais Perdants", nous aurons l'occasion d'en discuter en ateliers.

Au niveau élémentaire

- journée internationale de l'enfant en octobre dernier
- activité culturelle tous les 2 mois par niveau de classe présentée aux parents
- festival de musique et chant choral
- concours de poésie
- journée par nos jeunes artistes
- pique-nique annuel avec le Conseil de Parents

Au niveau secondaire

- banquet de Noël par le conseil étudiant
- journée de ski à La Rivière
- divers tournois sportifs (volleyball, ping pong, bonspiel de curling)
- exposition de sciences
- concours de poésie
- participation à "Génies en herbe"

Pour favoriser et encourager la communication entre parents et école, le Conseil de Parents fut mis sur pied en 1977. Il est composé de 8 parents et 4 représentants de nos deux écoles:

Céline Beaudette, présidente
Lucien Sabourin, vice président
Marcel Baudet, trésorier
Marie-Ange Sabourin, secrétaire

Laurette de Moissac
Roland Jubinville
Florent Dupuis
Lorraine Parent

Ronald Perron, directeur au secondaire
Sr Hélène Rousseau, professeur au secondaire
Roger Vermette, directeur à l'élémentaire
Lucille St-Amant, professeur à l'élémentaire



Rallye provincial des louveteaux

Le 13 avril dernier a été une journée particulièrement remplie d'activités scoutes pour les unités de louveteaux de la province. En effet, elles ont participé aux activités suivantes: chasse au trésor, chants, mimes, jeux divers. L'après-midi s'est terminé par la compétition finale intitulée "LouVauto", à laquelle parents et amis ont été invités. Selon les participants, "l'esprit scout débordait".

La compétition a été gagnée par (de gauche à droite sur la photo) **Daniel Balcaen** de Saint-Norbert, **Jean-Marc Ruest** de Sainte-Anne-des-Chênes dans la catégorie B et par **Joël Roy** des Saints-Martyrs, **Guy Champagne** de Sainte-Anne-des-Chênes dans la catégorie A. On reconnaît aussi (de gauche à droite) **René Paillé** (responsable de la course), **Émile Sabourin** (le nouveau permanent), **Léo Charrière** (commissaire adjoint des louveteaux), **Raymond Guénette** (commissaire adjoint) et **Étienne Aubry** (commissaire provincial).

Exposition scientifique de la Seine à Île-des-Chênes

La semaine dernière s'est tenue à Île-des-Chênes l'exposition scientifique de la division scolaire de la Seine. L'école secondaire de La Broquerie a remporté une plaque pour avoir accumulé le plus de points; en taillant véritablement la part du lion.

La médaille d'or a été gagnée par Rachel Mireault et Marianne Rivoalen pour un projet sur "La pluie acide". Au niveau des médailles d'argent, on retrouve: Mariette Piché, Claudette Lafrenière et Monique Moquin pour "L'effet de la teinture sur les cheveux"; Roger Mireault et Robert Normandeau pour "Les ouragans"; Ginette Tétrault et Jacqueline Lafrenière pour "La mémoire à court terme".

Quant aux médailles de bronze, elles ont été obtenues par Lise Cyr pour "Les yeux"; Robert Connelly pour "La carpe", Maurice Gagnon pour "Les planètes"; Nicole Nadeau et Ginette Fiola pour "L'hypnotisme" et Jocelyne Gagnon pour "La microbiologie".



Les gars et les filles de La Broquerie

Au grand complet, les représentants de La Broquerie à l'exposition scientifique. Toujours de gauche à droite, assis: Jean Choiselat, Lise Cyr, Alain Normandeau, Robert Connelly, Maurice Gagnon, Michel Tétrault et Roger Mireault. Assises, à la table: Mariette Piché, Claudette Lafrenière, Ginette Fiola, Diane Michaud, Nicole Nadeau, Rachel Mireault, Hélène Verrier, Lynn Brisson et Brigitte Kirouac.

Debout: Lucille Lessard, Robert Brisson, Jacqueline Lafrenière, Gilbert Therrien, Joanne Brémault, Roger Kirouac, Ginette Tétrault, Robert Normandeau, Jocelyne Gagnon, Marianne Kirvoalen, Monique Moquin, Guy Gauthier et Jacqueline Gauthier.

Des subventions pour les musées

Pour l'année fiscale 1979/80, le ministère des affaires culturelles et du patrimoine vient de distribuer à 70 musées de la province un total de $123,657. La subvention maximale de $2,000 a été obtenue côté francophone par le musée Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne-des-Chênes; le Musée de Saint-Boniface; la Société historique de Saint-Georges et le Musée Saint-Joseph Inc. Pour leur part, le musée Saint-Joachim de La Broquerie a bénéficié d'un octroi de $492 et la Société historique de Saint-Claude d'une somme de $383.

Réunion annuelle du comité culturel d'Île-des-Chênes

La réunion annuelle du comité culturel d'Ile-des-Chênes se tiendra le mercredi 30 avril au Centre récréatif du village à compter de 20h00.

Entre autres sera présenté un mini-spectacle des jeune du collège. Pour de plus amples renseignements, téléphonez au 878-3064 ou au 878-2993.

Les trois générations on s'rencontre!

à Sainte-Anne

le 26 avril

Le Conseil Jeunesse Provincial

La Fédération de l'Âge d'Or du Manitoba

La Fédération Provinciale des Comités de Parents



Daniel Lavoie
(mini-spectacle)

PROGRAMME
11h à 13h : inscriptions
13h à 16h : réunion d'affaire
16h : bar payant
18h à 19h45 : banquet
20h : Daniel Lavoie
et
le père Gédéon
en
spectacle
22h : Soirée dansante



Le père Gédéon

jeunes, parents, âge d'or

assemblées annuelles

TRANSPORT

Des autobus seront à la disposition des congressistes (aller-retour). Ils partiront du

* Foyer Chez-Nous
  187 av. de la Cathédrale
* Centre Communautaire Précieux-Sang
  202 rue Kenny.

Le départ sera à 11h. Les frais de transport sont de $3.00/personne (aller-retour) payables en entrant dans l'autobus. Le retour sera vers 22h et 24h.

GARDERIE

Une garderie sera à la disposition des parents désirant avoir les services de gardiennes pendant qu'ils assistent à la réunion annuelle. Elle sera ouverte de 12h30 à 18h en la Classe 209.

N.B. LES BILLETS POUR TOUTE LA JOURNÉE (BANQUET, SPECTACLES, DANSE, ETC...) SONT DISPONIBLES POUR LES CONGRESSISTES SEULEMENT

PRÉINSCRIPTION

(Une feuille d'inscription par personne)

NOM:___
ADRESSE:___
CODE POSTAL:___ TÉLÉPHONE:___

FRAIS D'INSCRIPTIONS:

La réunion d'affaires seulement ($5.00)
La réunion, le banquet, les spectacles et la danse ($8.00)

Votre "kit" d'information ainsi que vos billets vous seront remis lors de l'assemblée annuelle. Vous n'avez qu'à vous présenter à la table de préinscrits.

Veuillez faire parvenir vos chèques payables aux associations respectives soit à la Fédération de l'Âge d'Or, la Fédération Provinciale des Comités de Parents, ou encore le Conseil Jeunesse Provincial.

273 rue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba R2H 1Z8
DATE LIMITE POUR PRÉINSCRIPTION
le 18 avril 1980

F.A.D.O.M. ***(247-5162)***
C.J.P. ***(247-8947)***
F.P.C.P. ***(247-9666)***

JE VEUX ASSISTER À LA RÉUNION ANNUELLE DE:

La Fédération Provinciale des Comités de Parents ☐
La Fédération de l'Âge d'Or du Manitoba Inc. ☐
Le Conseil Jeunesse Provincial ☐

TRANSPORT

Désirez-vous utiliser les services de transport par autobus pour aller et revenir de Sainte-Anne?
oui___non___

GARDERIE

Désirez-vous les services de la garderie? oui___non___

POUR LES PARTICIPANTS À LA RÉUNION DU CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL SEULEMENT

Es-tu étudiant?___oui___non
École:___
Es-tu travailleur?___oui___non
Lieu de travail:___
Date de naissance: ___/___/___ jour/mois/année

Le temps presse...hâtez-vous de vous inscrire

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE La S.F.M. et sa position sur la question référendaire

Le 1er avril 1980, l'exécutif de la S.F.M. a fait connaître sa décision, prise le 26 mars précédent, sur la question référendaire québécoise. Nous voulons, par la présente, vous informer du **POURQUOI** de cette décision.

1. POURQUOI S'IMPLIQUER DANS CE DÉBAT?

L'enjeu de toutes les négociations qui auront lieu dans les années à venir, c'est le Canada tel que connu actuellement. Nous, Franco-Manitobains, sommes citoyens à part entière de ce pays et nous trouvons normal et essentiel de se faire entendre dans toute discussion sur l'avenir de notre pays. C'est ainsi que nous avons voulu utiliser l'occasion du référendum québécois pour dire notre **OUI à la négociation constitutionnelle.**

2. QUI VISONS-NOUS?

Les cibles de notre action sont nos gouvernements, mais plus particulièrement les politiciens de notre gouvernement provincial.

Le 20 mars 1980, dans un interview accordé à "La Gazette", le **Premier ministre Lyon** disait qu'il ne voyait pas de nécessité à un renouveau constitutionnel; il ajoutait qu'il incombe aux "autres" de démontrer cette nécessité. Dans le même interview, il critiquait sévèrement le livre beige de Claude Ryan et indiquait qu'il était beaucoup moins enthousiaste que le chef du Parti libéral du Québec face à l'enchâssement de droits à l'éducation et aux services sociaux pour les minorités. Il ajoutait aussi qu'il était ardemment **opposé à une loi protégeant les droits de la personne dans la constitution canadienne.** Tout cela pour dire qu'il fallait que la S.F.M. lui indique clairement, et avec force, sa profonde insatisfaction face à la situation vécue en général par les Franco-Manitobains, malgré les vaillants efforts, de certaines autre personnes depuis plus d'une dizaine d'années.

3. RÉUSSISSONS-NOUS?

Nous aurons réussi lorsque les Franco-Manitobains auront en main leurs systèmes scolaires, et lorsque nos droits, accordés par la loi, seront pleinement respectés; donc, lorsqu'il ne nous sera plus nécessaire de "se battre pour nos droits"!

Du progrès? Peut-être. Le 15 avril 1980, M Lyon indiquait, devant le "Press Club d'Ottawa", qu'il était opposé à la souveraineté-association, mais qu'il travaillerait vers un fédéralisme renouvelé, ce qu'il refusait à peine 25 jours auparavant.

Peut-on se permettre de croire que la position de la S.F.M. aurait peut-être donné un tout petit élan à M.Lyon dans cette direction?

CONCLUSION

La S.F.M. rappelle **à tous ceux qui veulent bien l'entendre** qu'elle n'incite par les Québécois à voter ni pour un OUI, ni pour un NON, au référendum du 20 mai prochain. Le droit de vote à ce référendum n'appartient qu'aux Québécois. Néanmoins, elle appuie, aux noms des Franco-Manitobains, un OUI à la négociation pour que nos politiciens sachent bien comprendre que nous voulons une renégociation de la constitution canadienne.

À LA SEMAINE PROCHAINE ......

ANNONCES

Réunion du comité culturel d'Île-des-Chênes

Il y aura une réunion de comité culturel d'Île-des-Chênes le **30 avril 1980 à 20h00** au centre récréatif d'Île-des-Chênes.

À la Chambre de commerce de Sainte-Agathe

La S.F.M. est heureuse d'apprendre que les activités de la Chambre de commerce de Sainte-Agathe ont repris. Félicitations aux dirigeants et aux membres. Bon succès.

Informations du comité culturel de Notre-Dame-De-Lourdes

I. Notre assemblée annuelle aura lieu à l'école élémentaire dimanche, le 27 avril. Il y aura une exposition de peintures et de photos (Hubert Théroux, Germaine Dansereau, Georgette Durand). 15h00 à 20h00
La réunion d'affaires se déroulera de 15h00 à 16h00.
Un goûter sera servi. Bienvenue à tous!

II. Session de maquillage et démonstration de nouvelles modes de coiffure.
Avec Mme Gertrude Lessard (Nu-Fashion)
dimanche, le 4 mai, à 14h30, à l'école élémentaire
Entrée: $1.00 Un café sera servi.
Pour plus de renseignements, téléphonez à: 248-2061 ou le 248-2197.

ÉDUCATRICE

demandée à temps partiel
Prématernelle
d'immersion française
commençant sept '80 à
Fort-Garry.

Soumettez votre candidature
par écrit à
Mme Y. Spence
26 Macalester Bay
Winnipeg, Manitoba
R3T 2X5

NOMINATION



La **Société franco-manitobaine** a le plaisir d'annoncer l'entrée en fonction de **Monsieur Ronald Valois** comme agent de développement: formation. Monsieur Valois est bien connu par la communauté francophone ayant travaillé au Bureau de l'éducation française comme conseiller pédagogique pendant quatre ans et à la division scolaire de la Rivière-Rouge comme enseignant. Il a aussi été membre de comités culturels et d'un comité de parents. Monsieur Valois comble le poste laissé vacant par le départ de Pauline Hince et entrera en fonction à l'été.

Le Conseil diocésain de pastorale

présente

Journées familiales dans le diocèse

un temps de fête de famille et un temps d'échange

QUAND? les 2 et 3 mai 1980 (vendredi et samedi)
OÙ? à la Cathédrale de Saint-Boniface
POUR QUI? tous les diocésains (petits et grands, hommes et femmes, gars et filles)
CONFÉRENCIER: l'abbé Claude Michaud, ptre, expert reconnu dans tout ce qui touche aux questions familiales
PROGRAMME: activités et célébrations

Pour plus de renseignement, on peut communiquer avec **Soeur Maria Prénovault** au Centre de pastorale
151, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone: **247-9851**



Service continu de Radio-Météo

Environnement Canada a inauguré, mardi une nouvelle station Radio-Météo à Winnipeg. La station diffusera régulièrement des données de dernière heure, émanant du Bureau météorologique de Winnipeg.

Le service Radio-Météo Canada vise à informer le grand public, 24 heures par jour, des plus récents rapports et prévisions du temps. Ce service perfectionné, avec ses bulletins météorologiques ininterrompus, adaptés aux conditions locales, est la plus récente initiative d'Environnement Canada pour renseigner les résidants de la région de Winnipeg.

Le nouveau service couvre un secteur de diffusion qui atteint Carman, au sud-ouest, Selkirk, au nord, Steinbach, au sud-est, et Morris, au sud. L'antenne et l'émetteur se trouvent aux abords méridionaux de Winnipeg.

En cas de mauvaises conditions. le bulletin comprendra un signal qui déclenchera automatiquement un mécanisme d'avertissement sur les récepteurs équipés à cet effet.

Les bulletins sont continus et peuvent atteindre toute radio capable de syntoniser 162.55 MHz (mégahertz) sur bande MF hyperfréquences. On trouve dans le commerce un certain nombre de récepteurs spécialement conçus à cet effet.

Sur la photo on remarque un annonceur de la station XLM 538 en studio.

A l'occasion de l'année internationale de la famille

A la demande de l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, le Conseil diocésain de pastorale prépare une rencontre à laquelle sont conviés tous les diocésains. Cette rencontre aura lieu les 2 et 3 mai prochain à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Les services de M. l'abbé Claude Michaud d'Ottawa, expert reconnu en tout qe qui touche aux questions familiales, ont été retenus. Il prendra la parole le vendredi soir 2 mai, ainsi que le samedi matin 3 mai.

A cette rencontre il sera question de célébrer la famille chrétienne et d'échanger sur nos façons de vivre dans notre milieu. L'échange en ateliers portera sur les quatre grands temps de la chronologie familiale:
1) les commencements: naissance, baptême, fondement de la famille;
2) le temps de la prise en charge: les fiançailles, la vocation;
3) le mûrissement, le temps de la retraite;
4) le vieillissement, la maladie, la mort, le veuvage.
Lors de ces ateliers, on se penchera également sur les questions suivantes: les jeunes adultes et les catholiques séparés ou divorcés. Ces ateliers se dérouleront simultanément en français et en anglais.

Mgr Hacault veut de la sorte célébrer l'Année internationale de la famille. Il désire éveiller la conscience de toute l'Eglise diocésaine au Synode qui se tiendra à Rome en octobre prochain et qui traitera des "fonctions de la famille chrétienne dans la société contemporaine".



Radio-Canada prépare son 20e

Activité fébrile au Centre Culturel franco-manitobain depuis le début de la semaine. En effet, le gymnase du C.C.F.M. sera le théâtre de l'une des nombreuses activités prévdes par Radio-Canada pour célébrer dignement le 20e anniversaire de naissance de C.B.W.F.T.

AVIS

En raison des améliorations soutenues apportées à la voie à L'est de Winnipeg, le **train mixte 286**, voyageant le mardi et le jeudi entre Winnipeg et Sioux Lookout (Ont.), **quittera Winnipeg à 13h00**, soit deux heures trente minutes plus tard que l'heure publiée dans l'indicateur. Ce nouvel horaire entre en vigueur immediatement et sera maintenu jusqu'au 26 juin.

Il n'y a pas de changement à l'horaire du train mixte 287 vers l'ouest.

VIA

explorations

Le Conseil des Arts désire que le plus de monde possible s'intéresse aux arts et à la culture, et découvre et apprécie notre patrimoine. Si vous avez un projet en ce sens, qui soit imaginatif et novateur, adressez-vous à Explorations.

Explorations subventionne ce type de projet sur recommandation de ses comités régionaux. Ses concours sont ouverts aux individus, groupes ou organismes canadiens.

Pour obtenir renseignements et formules de demande, écrivez-nous, en joignant à votre lettre une brève description de votre idée et toute indication biographique utile.

Prochaines dates limites: 1er juin. 1er décembre.

Programme Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Programme mis en oeuvre par le Conseil des Arts du Canada

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants:

2352-79-28 Construction d'un balisage lumineux, y compris l'installation d'indicateurs visuels de pente d'approche (VASIS) et tous les travaux connexes, à l'aéroport de Coral Harbour (T.N.O.)

Date limite: **le 9 mai 1980**

Dépot: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux des Associations des constructeurs de Winnipeg et d'Edmonton.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants:

2352-80-11 Construction d'un balisage lumineux, y compris l'installation d'indicateurs visuels de pente d'approche (VASIS), sur la piste 12-30 de l'aéroport de Thunder Bay (Ontario), et tous les travaux connexes.

Date limite: **le 9 mai 1980**

Dépot: Chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux des Associations des constructeurs de Winnipeg et de Thunder Bay.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F. E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Les petites annonces

À LOUER: 342 rue Dubuc un appartement d'une chambre à coucher, entrée et salle de bains privées - poêle, réfrigérateur, et machine à laver - nouvellement peint $170.00 - téléphoner (1) 878-3246 ou 247-6101 après 18h -328-

À LOUER - 552 De la Morénie, près de la Cathédrale - place tranquille, un appartement de 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur de stationnement inclus. À LOUER - appartement "genre bachelor" complètement fourni. Téléphoner: 233-0452 après 17h. -311-

À LOUER - promenade Enfield Crescent - un appartement d'une chambre à coucher, entrée et toilette privées, poêle et réfrigérateur, lot de stationnement. Idéal pour femme seule ou jeune couple. Situé près des magasins, autobus, de l'hôpital et du collège. Libre le 1er mai. Composer 247-3190. -271-

À Partager - $70.00 par mois - Appartement de 4 pièces. Rue Laverendrye. À Vendre - Disques - Table tournante "Sansui" SR222. système de lumières pour Disco (Juke Box) A voir! Téléphoner: 237-1748 -329-

À louer-rue Aulneau - appartement de 1 chambre à coucher complètement meublé facilité de lavage - pas de stationnement Téléphoner après 18h: 247-6138 -326-

À LOUER - Sainte-Anne - $225 par mois. Rue Vandal - maison de 2 chambres à coucher - 2 étages, garage, réfrigérateur et cuisinière inclus. À VENDRE - Sainte-Anne - maison sur grand lot, tous services payés - 2 chambres à coucher - sous-sol, 2 étages - garage. Entièrement rénovée - $24,900 - composez (1) 422-8806 ou 422-8102. -313-

À SOUS-LOUER - pour 4 mois - maison d'un an (bi-level) semi-détachée à Saint-Vital près du nouveau centre d'achat. 2 chambres à coucher - tapis - stationnement pour 2 voitures. Libre le 1 mai. À VENDRE - 1976 Camper Scamper Delux de 11 pieds. Téléphoner: 256-2776. -309-

À LOUER - rue Bertrand - appartement de deux pièces - fourni - près hopital - libre 1er mai - avec référence s.v.p. Téléphoner 247-7376. -314-

À LOUER - rue Ritchot appartement de 3 pièces au 2e étage. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Nouvellement decoré. Idéal pour une personne tranquille. Libre le 1er mai $155.00 par mois. Téléphoner au: 233-3809 -302-

À LOUER - à Saint-Boniface - un appartement d'une chambre à coucher, entrée et salle de bains privées, poêle, réfrigérateur et stationnement inslu. Libre le 1er mai. Téléphone: 247-9274. -323-

À VENDRE - Mobilier manitobain - lit en pin 1895 - buffet à corps enpin - 2 coffres en pin 1850 / 1864 - buffet bas en pin - commode en pin 1875- banc à sceaux 1875 - 1 photo peinture 1840 - poêle à bois - buffet "Weslake" à deux corps - lit de cuivre 54" - armoire - petit bureau de coin en pin chaises assorties - 4 chaises en babiche du Québec, téléphonez après 17h: 256-2678 -303-

On demande - une voiture usagée Nova 1974-1978 en bon état. À vendre - belles portes d'armoires de cuisine en chêne et en aulne. Bon choix; de toutes les dimensions. Teintes et vernies. $2.00 à $9.00 chacune. À louer à Saint-Vital - maison meublée de 2 ou 3 chambres à coucher, presque neuve. Comprend tous les appareils électroménagers. Disponible pour les mois d'été seulement. Tapis, garage double, télévision couleur. $400.00 par mois. Téléphoner: 253-4175 -317-

"Poussette pour jumeaux s.v.p." appeller: 253-2747 -321-

Vente privée - Bungalow de 2 chambres à coucher - tapis mur à mur cuisine avec armoires en chêne-nouveau linoléum incrusté - salle à manger - sous-sol avec salle de récréation et 3 chambres à coucher - salle de douche. toute la maison vient d'être isolée et rénovée. Toutes draperies incluses - garage simple - place de stationnement pour une autre voiture. $32,-500 - Téléphoner: 233-0870 pas d'agent -319-

À VENDRE - cuisinière électrique (marque Viking) en bonne condition $50 à 60 - Téléphoner à 237-0374 -327-

VENTRE PRIVÉE - valeur $49,000, vendrait $35,900.00 - comme neuf, très bon duplex de 9 grandes pièces, entièrement rénové. Inclus fenêtres, toit, auvents, tapis et revêtements de sol neufs. Fraîchement peint intérieur et extérieur - sous-sol complet - très bien bâti (environ 29 ans) - isolation complète - beau grand lot profond et clôturé - garage et place de stationnement - très bien situé à Winnipeg (10' de Saint-Boniface) - près de l'école, des autobus et des magasins - doit être vu pour être apprécié - pourrait avoir un revenu minimum d'environ $550,00 par mois - téléphone: 255-2825 après 18h - pas d'agent s.v.p. -324-

À VENDRE -à Sainte-Anne - grand lot 210' x 140' - beaucoup d'arbres - paiments mensuels - 12% d'intérêt avec dépot de $2,000 - très bon investissement pour $10,000 - téléphonez: 233-0698 ou (1) 422-5360.

À VENDRE - 1974 - Renault 12, 58,000 milles. Traction avant, pneus Michelin, 4 portes, transmision manuelle, excellente condition $1300.00 Téléphone: 233-8285 entre 16h et 18 h. -305-

À VENDRE - Sainte-Boniface - maison de 5 pièces - 3 chambres à coucher - hypothèque 10% - date d'échéance - janvier 1983. Rue Archibald près de l'église catholique, école, autobus et magasin. Nouvellement peinte, nouveau toit, garage plus stationnement pour l'auto. Tapis dans le salon, passage et chambre à coucher au premier étage. Planchers de bois durs dans les chambres du haut. Rideaux partout. Possession immédiate - $33,000.00 - vente privée - pas d'agents. Téléphoner: 253-1062 après 17h et en fin de semaine. -308-

À VENDRE - à Saint-Malo - 80 acres sur beau coteau de chênes - 2-1/2 milles de la plage - $20,000.00 - téléphoner: 347-5433 après 18 heures. -306-

Vente privée Rue Ritchot. Maison à 2 étages, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, moquette, s'écheuse et draperies incluses. Près des écoles et autobus. Idéal pour jeune couple. $31,900. Téléphone: 233-8285 entre 16h et 18h. -304-

À LOUER- Terrain idéal pour roulotte Lac Manitoba Téléphoner: 257-3235 -322-

À VENDRE pour salle de bains: une baignoir en email blanc de quatre pieds de grandeur; un évier en parcelaine blanche et une toilette en porcelaine blance. Téléphonez: 233-2844 -307-

À VENDRE - Sainte-Agathe - plusieurs grands lots dans un nouveau développement avec service d'eau, égouts et la rue. Téléphoner: (1) 882-2203. -310-

À VENDRE - village de Sainte-Anne - 4 plex, bâti 1974 - 3 appartements de 2 chambres à coucher, 1 appartement de 1 chambre à coucher. Toujours occupés. Paiement: argent comptant ou échange considéré. Téléphoner: 1-422-5610.

À VENDRE 1 guitare accoustique (avec étui dur) toute neuve a servi pour quelques leçons pour 85.00; 1 poêle "gibson 2", très propre $50.00 Téléphoner à (1) 433-7818 -318-

DEMOISELLE SINCÈRE - bonne éducation désire rencontrer un jeune homme français et catholique de 30 - 36 ans - adresser votre réponse à la boîte 312 - LA LIBERTÉ. -312-

Dame de 60 ans honnête et sincère aimerait rencontrer homme du même âge pour compagnon - ecrivez à boîte No. 325 LA LIBERTÉ -325-

ASSUREURS

COMPTABLES

AVOCATS-NOTAIRES

CHIROPRATICIENS

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

OPTOMÉTRISTES

La Page de Bicolo ...

GAGNANTS du concours du drapeau franco-manitobain.

Voici les gagnants choisis au hasard, parmi les centaines de beaux drapeaux que j'ai reçus.

Les **10 premiers** recevront un drapeau et un livre.

1 **Luc André**, 6 ans
189 Lavérendry, Saint-Boniface
2 **Marie-Josée Hupé**, 4 ans
Sainte-Anne
3 **Bruno Chaput**, 5 ans
113 Sweetwater, Saint-Boniface
4 **Réjean Bruneau**, 8 ans
Great Falls
5 **Pierre Lussier**, 10 ans
19 baie Cypress, Saint-Boniface
6 **Julie Lafond**, 8 ans
887 rue Saint-Gabriel, Saint-Norbert
7 **Raymond Beaupré**, 12 ans
Dunrea
8 **Agnes Rémillard**, 12 ans
Saint-Joseph
9 **Carole Lévesque**, 11 ans
Saint-Pierre-Jolys
10 **Diane Souque**, 12 ans
Saint-Claude

Les autres **20 gagnants** recevront un drapeau franco-manitobain.

Paul Sarrasin — Saint-Joseph
Angèle Aubin — Saint-Adolphe
Chantal Arpin — Saint-Boniface
Stéphane Chartier — Saint-Lazare
Paul Gautron — Saint-Claude
Joanne Perron — Saint-Joseph
Rachel Cénérini — Notre-Dame-de-Lourdes
Mark Fortier — Saint-Léon
Daniel Demaré — Somerset
Jacqueline Lansard — Sainte-Anne
Soufi Salah-Eddin — Winnipeg
Stéphane LaRivière — Saint-Boniface
Raymond Ruest — Saint-Pierre-Jolys
Denise Fontaine — Sainte-Agathe
Natalie Marcoux — Saint-Norbert
Michel Verrier — La Broquerie
José François — Steinbach
Michel Bisson — Saint-Boniface
Danielle Courcelles — Saint-Boniface
Francine Bonin — Sainte-Anne
Valérie Fontaine — Stead

Le Concours du Printemps 1980?

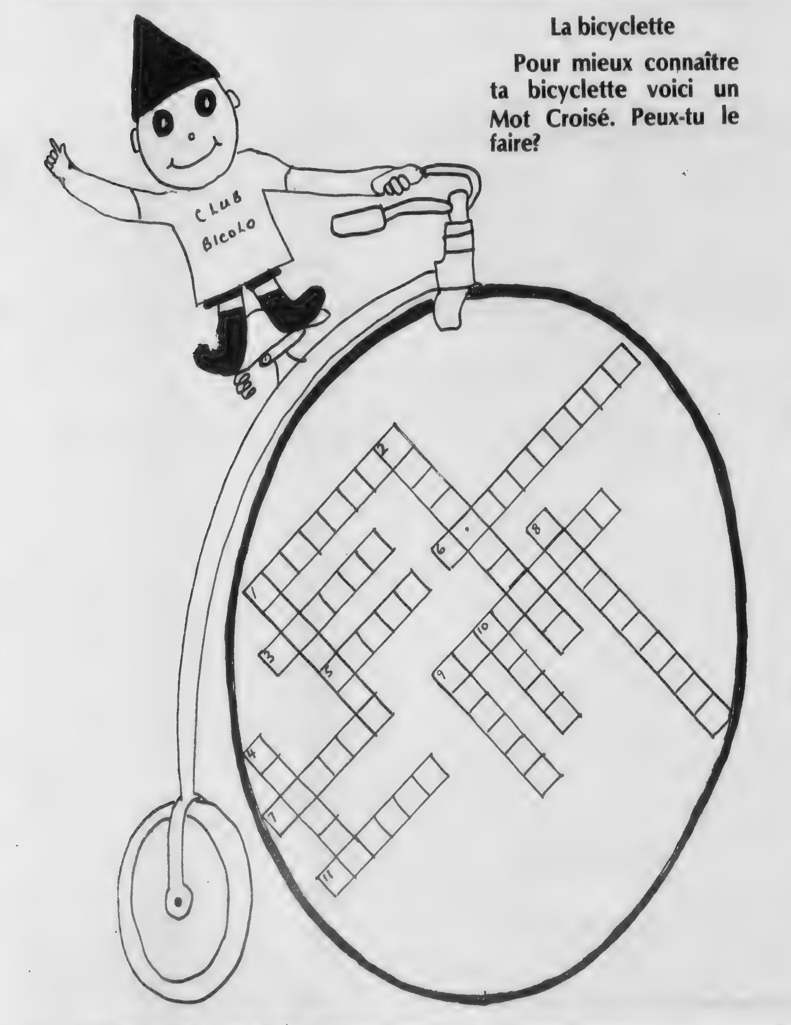
Oui, c'est bien vrai! J'ai deux belles bicycelletes à donner, et plusieurs beaux prix! Regarde ta page de la semaine dernière pour le concours. Il se termine **le 15 mai.**

Bicolo



La bicyclette

Pour mieux connaître ta bicyclette voici un Mot Croisé. Peux-tu le faire?



Pour t'aider, voici la liste de mots qui se cachent dans la grille:

Chaîne	Roues
Réflecteur	Pédale
Roue dentée	Guidon
Chassis	Selle
Panier	Garde-boue
Vertisseur	Compteur
Rayons	

Vertical **Horizontal**





VIENS FÊTER l'année de la Famille!

Sais-tu que cette année c'est l'ANNÉE DE LA FAMILLE? Pour célébrer cet événement dans notre diocèse, Mgr Hacault, qui est comme notre papa, nous invite à une grande fête pour toutes les familles de son diocèse.

Cette fête aura lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface vendredi soir le 2 mai et samedi le 3 toute la journée.

Il y aura des ateliers, des jeux, des chansons, un dîner pique-nique et l'Eucharistie à la fin de l'après-midi. Ceci pour vraiment célébrer que nous faisons tous partie de la grande famille du diocèse.

Il y aura des activités pour les gens de tous les âges. Tu peux être certain que j'y serai!

Parles-en à papa et maman et viens célébrer!

Le thème de la fête: "Vive la famille...ça marche encore!"

Bicolo.

Voici quelques beaux dessins d'un Chef Indien



Lise Derbrouck, 14 ans
Aubigny.

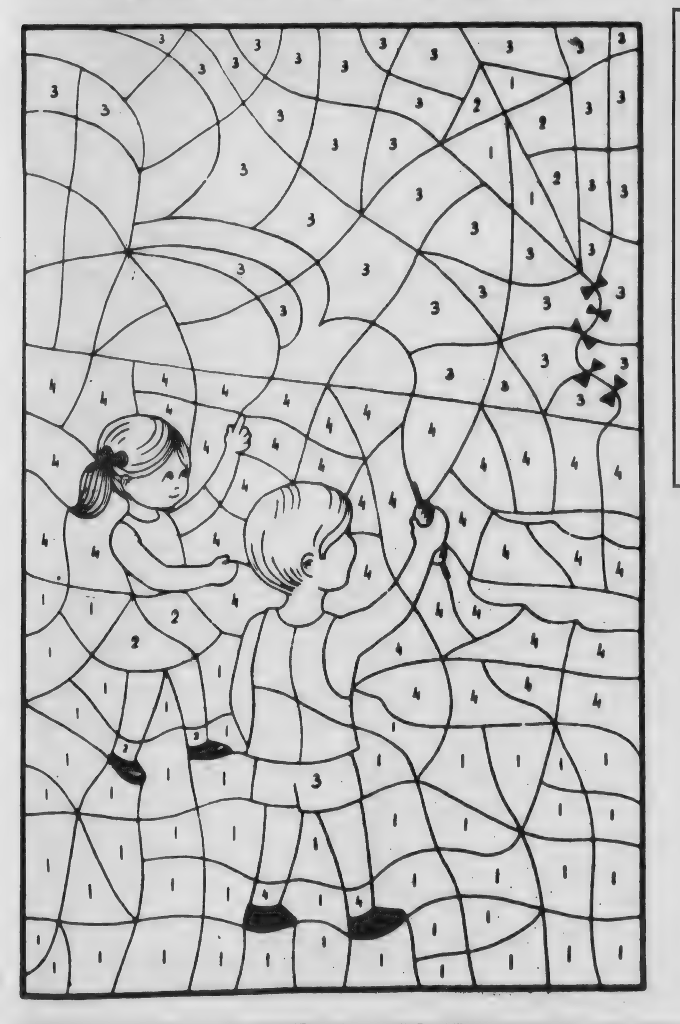
Gabrielle Tétrault
66 Gasford, Winnipeg.

Gilles Gauthier, 4 ans
Richer.

Bravo à tous ceux qui m'ont fait parvenir leur dessin!

UNE PAGE POUR LES PEINTRES EN HERBE

1- JAUNE, 2- ROUGE, 3- BLEU CLAIR, 4- BLEU FONCÉ.



Nouveaux membres

5563	**Lynne Couture**	Charleswood,
5564	**Marc Petit**	Saint-Boniface
5565	**Danielle Arbez**	Sainte-Anne
5566	**Marshall Glesby**	Winnipeg,
5567	**Jason Hayden**	Saint-Lazare,
5568	**Brigitte Hebert**	Saint-Malo,
5569	**Ginette Timmerman**	Saint-Vital
5570	**Catari Macauley**	Saint-Agathe,
5571	**Luc Roy**	Otterburne,
5572	**Stéphane Larivière**	Saint-Boniface,
5573	**Marc Lariviere**	Saint-Boniface
5574	**Martial Richard**	Winnipeg
5575	**Pierre Lacroix**	Saint-Boniface
5576	**Patrick Tougas**	Tunder Bay, Ontario
5577	**Carole Barnabe**	Letellier
5578	**Dianne Ruest**	Saint-Pierre-Jolys
5579	**Raymond Ruest**	Saint-Pierre-Jolys
5580	**Michael Vuignier**	Saint-Claude
5581	**Monique Vuignier**	Saint-Claude
5582	**Paul Toupin**	Saint-Léon
5583	**Julia Michaud**	Fort Gary

Un jour, Patrick (4 ans) joue dans un avion et fait beaucoup de bruit. Son père le gronde et lui dit de se taire mais le petit Patrick continue quand même à s'amuser. Alors l'hôtesse intervient et dit:

-Si tu continues à faire du bruit je t'envoie jouer dehors!

Membre Gagnant
No. 2340
Kristina Laurin, 12 ans
165 rue Aubert
Saint-Boniface

Réponse Mot Croisé: **Bicyclette**

Vertical:
1. Chassis
2. Réflecteur
4. Chaîne
8. Roue dentée
9. Guidon
10 Roues

Horizontal
1. Compteur
3. Panier
5. Selle
6. Vertiseur
7. Rayons
9. Grarde-boue
11.Pédale

Nécrologie

ANTOINETTE COLLET
née Chappelaz

Mme Antoinette Collet (née Chappellaz), âgée de 73 ans, est décédé à l'hôpital Saint-Boniface, le mardi 8 avril après 7 mois de longue maladie.

La veille de la messe de la Résurrection, le jeudi 10 avril, à 20 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, Jean-Hubert, o.m.i., fils aîné de Mme Collet, fit un touchant panégyrique de sa mère. Devant une nombreuse assistance venue rendre un dernier hommage à la chère disparue, Jean-Hubert commenta deux aspects particuliers de la mort: "La mort, c'est le moment de vérité même", et "La mort, c'est le moment de la plus grande vérité; c'est le moment du mystère".

Le vendredi, à 14 heures, la messe de la Résurrection fut célébrée à Notre-Dame-de-Lourdes en une église comble. Jean-Hubert officiait entouré d'une couronne se prêtres, venus de partout, concélébrer avec lui. On remarquait à l'autel: MM. les abbés Joseph Choiselat, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, Albert Fréchette, Lucien Roy, Marcel Dacquay, Henri Perron, Odilon Larochelle, Rodrigue Bouchard, anciens curés et vicaires, Laval Cloutier du Collège de Saint-Boniface et le Père Maurice Dionne, cssr.

La famille religieuse de Jean-Hubert, les Oblats, était représentée par les Pères Jean-Paul Aubry, provincial, Jean-Paul Isabelle, Denys Ruet, Laurent Godbout, Omer Desjardins, Florido Turgeon, Antonio Lacelle, Gérald Labossière, Alain Piché, Isaïe Blanchette, Joseph DeRocquigy et Louis-Philippe Giroux.

Les porteurs étaient: Léonel Rey, Denis et Elie Chappellaz, Jean et Robert Collet (neveux) et Norbert Collet, petit-fils de la défunte.

Les porteurs honoraires: Mlle Angèle Augert et Mmes Suzanne Augert, Mercédès Bazin, Léa Bosc, Thérèse Bourrier et Dorothée Vigier (membres du Club d'Âge d'Or).

Denis et Marc Collet, Bernard et Marcel Bosc servaient à l'autel; étaient placiers,Hubert Chappellaz et Norbert Rey; Hubert et Raynald Chappellaz, Pierre Collet et Norbert Rey recueillirent les offrandes.

Gisèle et Roger Collet firent les lectures. Après la lecture de l'Évangile par le père Jean-Paul Aubry, Jean-Hubert prononça l'homélie au cours de laquelle il reprit le thème de la veille. De plus, il fit ressortir les qualités, les bontés, le dévouement de ce modèle de mère profondément chrétienne, qu'était celle qui venait de nous quitter tous.

Il termina par cette prière touchante adressée à celle qui reposait devant lui: "Maman, c'est sur tes genoux que nous, tes sept fils, avons appris à prononcer les doux noms de Jésus et Marie. C'est maintenant à nous de vivre et de transmettre à d'autres cette foi que tu nous as, toi-même, transmis après l'avoir toi-même, reçue de tes parents.

Mme Antoinette Collet laisse dans le deuil sept fils: Jean-Hubert o.m.i., Gilles et Lucille, Roger et Yvette, Lucien et Lorraine, André et Gisèle, Marcel et Christiane, Normand et Mariette; deux frères: Arthur et Georges Chappellaz de Saint-Claude, trois soeurs: Rose (Mme Léon Rey) de Saint-Claude, Georgette et Marie Collet de Notre-Dame-de-Lourdes, treize petits-enfants et de nombreux neveux et nièces. Son époux, Clément, l'a précédée en 1968.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme Collet désirent remercier le personnel de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes où leur mère fut d'abord hospitalisée, puis celui de l'hôpital de Saint-Boniface, pour tous les bons soins reçus. Merci spécial à Sr Alma Choquette, Renée Delaquis, Odile Badiou et la chorale pour les frais du chant et de la musique à l'occasion de la soirée de prières et de l'Eucharistie; aux Filles d'Isabelle pour leur inlassable dévouement, à M. Clément Adam et Alvin pour leurs services d'une délicatesse exceptionnelle. Grand merci à tous ceux qui ont rendu visite à leur mère à l'hôpital (et ils furent nombreux). Merci encore pour les témoignages de sympathie de toutes sortes: prières, offrandes de messes, pâtisseries fournies pour le goûter, et l'assistance aux funérailles. Enfin, un merci bien particulier, aux confrères et prêtres, venus de si loin et si nombreux!

Votre amitié nous a bien touchés et nous avons beaucoup apprécié!

Roger Collet

ANNIVERSAIRE

M. PIERRE LARAMÉE de la maison de retraite Taché a célébré, son 102e anniversaire le 15 avril 1980. Né le 15 avril 1878 à Saint Louis de Bon Secour, P.Q., M. Laramée arriva à Saint-Adolphe où il travailla comme fermier pendant de nombreuses années. Il vint habiter La Broquerie après avoir marié Laure Simard le 25 novembre 1902. M. Laramée eut 12 enfants: Sr Marguerite Laramée des Soeurs Grises de Saint-Boniface, Mme William Prairie (Germaine) et Blanche Gagnon de Giroux, Philippe Laramée et Albert Laramée de la Broquerie, Eugène Laramée de Saint-Vital, Mme Léon Parisien (Cécile) et Mme Armand Poirier (Emilienne) d'Otterburne, Mme Octave Parisien (Agathe) de Saint-Adolphe, Mme Noe Gallant (Rolande) de Saint-Boniface. Mme Georgeline Laurencelle et George Laramée sont tous deux décédés. M. Laramée a aussi 79 petits-enfants, 168 arrière-petits-enfants et 9 arrière-arrière-petits-enfants. Toute la famille souhaite à M Laramée un très joyeux anniversaire.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EVA BEAUDIN, du village de Saint-Eustache, au Manitoba, VEUVE DE FEU JOHNY BEAUDIN, du même endroit, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 27 mai 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour d'avril 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH ARTHUR THÉODORE LAMBERT, du village de Saint-Adolphe, au Manitoba, autrefois de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 23 mai 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour d'avril 1980.

F. R. AVANTHAY Procureur de la Succession.

Êtes-vous une infirmière qui veut progresser?

Si oui, nous pouvons vous offrir l'opportunité de continuer à apprendre et à progresser dans votre carrière.

- Nous nous servons de la qualification des patients.
- Nous nous servons des dossiers de problèmes d'orientation.
- Nous suivons les progrès des infirmières.
- Nous évaluons le niveau de vie des infirmières.

Nous croyons que ces compétences sont importantes à quiconque travaille en qualité d'infirmière. Le croyez-vous? Nous avons des postes compétitifs disponibles à l'hôpital général, hôpital de réhabilitation et centre hospitalier pour femmes.

S.V.P. veuillez vous adresser à:

M. Eugène F. Gerbasi
Manager Employment &Training
Health Sciences Centre
700, William Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3E 0Z3

La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba Ltée

est à la recherche d'un(e)

COMPTABLE

Responsabilités:

- journal du jour
- comptes des caisses
- calculer intérêts
- préparation de l'exposé financier, y inclus le chiffrier (Trail Balance)

Qualifications:

- bilingue (français et anglais)
- expérience dans la gestion de la comptabilité d'une institution financière
- personne avenante, dynamique et démontrant un intérêt dans son travail
- préférence au canadidat(e) qui a présentement un cours en tenue de livres

Entrée en fonction: le plus tôt possible.

Salaire:

- $11,424 - $13,416
- bénéfices marginaux

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature avant le 2 mai 1980 à -

Jean B. Gaudry
Gérant de bureau
La Centrale des Caisses Populaires
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphoner - **247-8988**

VENTE PRIVÉE

Excellente terre à Piney - 1216 acres cultivés avec bungalow de 3 chambres à coucher - hangar pour machines - 9 graineries en métal, ancienne étable. Appeler Steinbach **1-326-9872** le jour ou **1-326-1737** après 18h.

Offre d'emploi

Le Soleil de Colombie est à la recherche d'un

Redacteur-trice.

Le mandat de travail:
- Responsable de la publication hebdomadaire du journal (composition, traduction, maquettisme, nouvelles...)
- Collaborer à l'administration quotidienne du journal: fonctionnement, publicité, etc...

Qualifications: Maîtrise du français, parler et écrit. Très bonne connaissance de l'anglais. Expérience en milieu minoritaire préférablement de l'ouest canadien. Expérience en journalisme, ou équivalence.

Lieu de travail: Vancouver, C.b.

Salaire à négocier

Envoyer curriculum vitae et références avant le 9 mai 1980 à

M. Le directeur,
Le Soleil de Colombie
3213, rue Cambie
Vancouver, Colombie britannique
V5Z 2W3

Thé Printanier à La Salle

Dimanche 27 avril
13h00 à 16h00

Travail demandé

JEUNE HOMME AMBITIEUX âgé de 15 ans, avec un permis de travail, cherche emploi pour fin de semaine et vacances d'été. S.V.P. appelez **257-5134**

Réceptionniste-sténographe bilingue

demandée par bureau principal d'une société nationale de calculs de salaires.

Fontions: dactylographie, dictaphone, classement et réception.

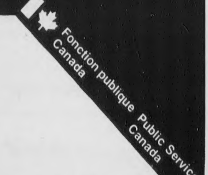
Expérience préférée.

S.V.P. envoyer votre curriculum vitae à:

M. R.F. Ball
Comcheq Service Limited
499 Avenue Portage
Winnipeg
R3B 2E3



Appel
de candidatures
mixtes



CONSEILLER RÉGIONAL EN FINANCES (2 POSTES)

Traitement: $20 077 à $22 541
Nº de référence: 80-PSC/SEC-OC-S211

Secrétariat d'État
Regina (Saskatchewan)
Edmonton (Alberta)

Fonctions

Analyser et évaluer les états et rapports financiers des organismes clients subventionnés; proposer des modifications visant à améliorer les procédures de gestion et de contrôle financiers et budgétaires de ces organismes; élaborer, mettre en pratique et contrôler les procédures d'évaluation financière et les normes de comptabilité utilisées pour analyser les états financiers; participer, au sein du comité régional des subventions, à l'évaluation des demandes de subventions; en qualité de personne autorisée, signer les chèques émis dans la région; entretenir de bonnes relations avec les groupes clients; fournir des conseils pratiques au Chef des services administratifs; exercer d'autres fonctions connexes.

Conditions de candidature

Diplôme universitaire en commerce ou en administration des affaires, ou admissibilité d'adhésion à une association reconnue de comptables. Expérience dans le domaine de l'évaluation des états financiers, des rapports de vérification et des systèmes comptables.

Numéro d'autorisation: (520-049-004) REGINA
(610-051-024) EDMONTON

Exigences linguistiques

La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ces postes la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

Pour de plus amples renseignements s'adresser, pour le poste à Regina, à Keith Sinclair, à Regina (tél.: (306) 569-5720) et pour celui d'Edmonton, à John Ennis, à Edmonton (tél.: (403) 420-3143).

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

Keith Sinclair, Directeur de district
Commission de la Fonction publique du Canada
1110 - 1867, rue Hamilton
Regina (Saskatchewan)
Date limite: le 2 mai 1980

Please quote the applicable reference number at all times.



Le Cercle Molière

DEMANDE
Une secrétaire

Entrée en fonction
le 5 mai
salaire à négocier
Prière de s'adresser à
Ernest Gautron
233-8053



LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

est à la recherche d'un(e)

Secrétaire de confiance à CBWFT

FONCTIONS:

Chargé(e) de faire du travail de secrétaire/sténographe et d'employé de bureau

QUALIFICATIONS:

Doit-être bilingue (français et anglais) avec une très bonne connaissance du français écrit et parlé.

SALAIRE:

$11,242 - $14,448.

Prière d'adresser sa demande avant le 2 mai 1980 à

M. Denis Collette
Société Radio-Canada
Case postale 160,
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2H1

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Tâches:

- Sous la responsabilité de la secrétaire administrative, la secrétaire-réceptionniste devra assurer la réception, répondre au téléphone, et faire du travail général de bureau.

Conditions d'admissibilité

- dactylographie (45 à 60 mots/minute)
- bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite;
- expérience en secrétariat et/ou un cours commercial seraient un atoût

Entrée en fonction: le 1er mai

Salaire: négociable

Si le poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à



Denise Roy,
Conseil Jeunesse Provincial,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

SAINT-BONIFACE

Maison de famille, très attrayante, dans un beau quartier de Saint-Boniface. 4 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, nouveau plancher- 2 salles de bain - sous-sol fini - salle de récréation - salle d'étude (place pour lavage) - garage - belle cour. Proche de toutes commodités.

pour plus de renseignements téléphoner à:

Paul Boisonault à 257-9692
(Pager 01) ou 261-8454

Block Bros. McKague Sigmar Realty

Pro West Realty Ltd.
203-2025 Corydon Ave
Winnipeg, Manitoba
477-1243

PROWEST

Nouveau développement en sortant de la ville sur le chemin No 501 au nord du Trans-Canada. Variété de lots de 5 acres à $15,000.00; 10 acres à $19,000.00 et un de 50 acres à $35,000.00. Le terrain est très bien draîné et est accompagné de bonnes routes pour s'y rendre et n'a aucune restriction de "zoning". La joie de vivre en campagne tout près de la ville.

Sainte-Anne

Lot résidentiel de 85' x 120' - près du Cordon Bleu - sur le chemin No 12. Très bon égout. Possession immédiate **Prix $9,500.00.**

La Broquerie

Lot vacant dans le nouveau développement. D'une bonne grandeur en forme irrégulière avec des petits arbres plantés l'an passé. Bonne élévation. **Prix $7,500.00.**

Roulotte 14' x 72' en très bonne condition avec allonge située sur un lot boisé de 100' x 150'. Possession immédiate. **Prix $21,500.00.**

Lac des Bois

Lot boisé de 100' x 150' environs 200' du lac "Lease" de 42 ans de la couronne. Prêt à bâtir immédiatement. Développement sophistiqué en très bonne condition. **Prix modeste $9,900.00.**

Nous avons aussi des **petites fermes** qui seraient très accessibles aux jeunes entrepreneurs canadiens. Réduites récemment aux prix environnants $200,000.00

Pour plus d'information téléphonez à Claude Jolicoeur

à **477-1243** jour
ou **424-5407** soir

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Res.: 257-2267

Achetez maintenant "au taux de demain"

251, rue Notre-Dame $48,700

Unique. **Bungalow de 2 chambres** à coucher, en très bonne condition, chambre à coucher et chambre supplémentaires au sous-sol. Grande cuisine, garage, grand lot. A votre disposition dès maintenant pour inspection

"Public Open House"

Dimanche le 20 avril **13h à 16h**
132, rue Notre-Dame

Comprenant un **bungalow exceptionnel de 2 chambres** à coucher. Idéal pour un couple ou une petite famille. Belle cour paysagée et clôturée pour profiter de l'été. Complètement remis à neuf avec décor très attrayant. Voyez par vous-mêmes.

Plus de 1300 pieds carrés

de "Home sweet Home". Jolie maison de 1 1/2 étage avec beaucoup d'espace. Appartement de 1 chambre à coucher au 1er étage, 3 chambres à coucher au rez-de-chaussée; chambre à coucher supplémentaire, salle de récréation, garage et beaucoup plus. Prenez rendez-vous dès maintenant pour visiter.

Attention

Nous vous demandons de nous faire une offre pour ce **bungalow de 3 chambres** à coucher. Beau lot de 90' x 120', salle à manger, sous-sol quasi fini. A 10' de Winnipeg. A un prix à ne pas manquer **$49,900.**

AVIS

AUX DÉTENTEURS DE BAUX DANS LES PARCS NATIONAUX.

Révision des taux 1980. L'information suivante est importante pour le maintien de votre bail:

Les nouveaux loyers sont dus depuis le **1er avril 1980** et les sommes dues doivent être acquittées au centre d'administration du parc; adressez-vous à cet endroit pour connaître la somme que vous devez.

Les loyers impayés le **30 avril 1980** seront en souffrance et des intérêts seront réclamés sur les arrérages.

Les locataires qui désirent contester le coût de leur nouveau loyer ont jusqu'au **30 avril 1980** pour le faire.

Les détenteurs de baux sans droit d'appel spécifique pourront s'adresser à une commission d'arbitrage.

Des accusés de réception sont présentement expédiés à ceux qui contestent le coût de leur loyer et on informera sous peu les détenteurs de baux des procédures d'appel.



À LOUER

SAINT-BONIFACE

Garçonnières et appartements de une et deux chambres à coucher. Une et deux chambres à coucher avec lave-vaisselle. Le loyer comprend chauffage, poêle, réfrigérateur, climatisation, tapis, draperies, stationnement. Éclairage payé par locataire. Composer **247-4942 ou 489-3461.**

RUE DES MEURONS

Garçonnières et appartements de 1 et 2 chambres à coucher. Une chambre à coucher avec balcon. Loyer comprend poêle, réfrigérateur, climatisation, tapis, draperies (lave-vaisselle dans appartements de 1 et 2 chambres à coucher), stationnement. Composer **247-4942 ou 489-3461.**

À VENDRE

Sur la route 59 quelques milles au sud de Saint-Pierre, belle maison neuve, 3 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur, garage attaché double sur deux acres, au bord de la rivière, beau bois et grand jardin. Seulement $42,000.00 Chauffage au bois et électrique. Hypothèque peut-être transférée à un taux raisonnable.

Saint-Malo

Belle maison 3 chambres à coucher, grand lot, location tranquille. Ouvert à des offres.

Partie sud de Saint-Malo propriété de 8 1/2 acres, bâtiment de 40' x 40'. Prix raisonnable.

À Saint-Malo- au coin de la route 59 et route de la plage, belle propriété. Restaurant équipé (40 sièges), fait très gros chiffre d'affaires en été; avec bâtiment attaché pour céramique l'hiver. Aussi grande maison mobile bonne condition. Prix raisonnable,termes si désirés.

Près de la plage lots 100' x 200' en partie boisés. Prix attrayant. 4 milles au sud de Saint-Pierre, 16 acres en culture et bois, étable, hangar, puit artésien, petit logis moderne, confort. Très bel endroit tranquille pour demeurer. Idéal pour garder des chevaux. Prix très raisonnable.

Dubois Sales & Realty Co.
Saint-Malo, Manitoba
Pour meilleur résultat appeler après 18h00
347-5298 ou 347-5618

Téléphone: **878-2248**

Prix spéciaux sur matériaux pour jardin, "mix-soil", sable pour mélanger au sol, pierres et pierres à chaux.

Lou Petit Trucking Ltd
Île-des-Chênes, Manitoba
R0A 0T0

"LE SECRET DU BONHEUR"

par Billy Graham

Ce livre vous sera envoyé gratuitement sur demande

S'adresser au:
CENTRE EVANGÉLIQUE
CASE POSTALE: 142
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
R2H 3B4

BOUCHARD REALTY

Téléphone
(1) 433-7502
SAINT-PIERRE-JOLYS
Manitoba

SAINT-PIERRE

Boucherie avec chambre froide, complètement équipée. Prix très raisonnable. Appelez-nous pour plus d'informations.

SAINTE-ANNE

"**Hobby-Farm**" de 6 acres, bungalow de 3 chambres à coucher. Étable avec "barn cleaner" - 2 graineries en métal et un "feed hopper" - à prix très raisonnable.

SAINT-MALO

Près du lac - beau grand lot boisé - possession immédiate.

ÎLE-DES-CHÊNES

Beau bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur dans salon - salle de bains 2 pièces, attenante à la grande chambre à coucher - garage - sur beau grand lot boisé.

Sud de Saint-Malo

2 beaux morceaux de terrain boisé, un 65 acres, l'autre de 210 acres. Prix très raisonnable.

À VENDRE

Près de l'Université de Winnipeg

Immeuble de 21 appartements en très bonne condition - tapis mur à mur dans chaque appartement - location idéale, très bon revenu. Comptant raisonnable requis ou échange considéré pour maison ou terrains.

Lorette

Très beaux lots de rivière environ un acre complètement boisé, égout et eau payés au complet; aussi autres lots - commercial ou résidentiel.

Près du Lac Riviera

Grands lots 2 acres ou plus, quelques-uns boisés, (épinettes, bouleaux) idéal pour nouvelle construction, aussi possibilité de parquer "house trailer".

Saint-Vital

Charmant petit bungalow, 4 pièces, 2 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur, lot 44 par 140, donnant sur le chemin Sainte-Anne, idéal pour commerce. Comptant minimum requis

Paul's Realty Ltd.
942-5024 ou 1-883-2434

DELBRO
REAL ESTATE LTD.

257-2528

À Saint-Jean-Baptiste

Bungalow de 2 chambres à coucher plus une supplémentaire au sous-sol, grande cuisine et salon, garage attenant; en très bonne condition, chauffage au gaz, un grand lot 62' x 200'. Air climatisé.

Centre canadien français

Hôtel à 40 minutes de la ville, idéal pour couple ou famille, capacité de 81 personnes, **hypothèque à 10% pour 11 ans.**

Pour plus d'informations appellez Clément Boulet **257-2528.**



Tél.: 233-4478
1370, chemin Dugald

"Où il est de tradition d'offrir un service personnalisé"

- Où l'on peut vous offrir n'importe quel service en relation avec les remorques de camping et les roulottes.
- Concessionnaire autorisé pour: Triple E. Kustom Koach; Jayco, Surf-Side, Lextra et Songbird.
- Location à la semaine ou au mois.
- Venez voir notre immense salle d'exposition située dans notre édifice.

Du lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 16 h



CANADA

ATTENTION

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les excercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les limites du champs de tir sont les suivantes:

"TOWNSHIP 7 RANGE 14 WPM"

Quart N. - E. de la section 31
Moitié N. de la section 32

TOWNSHIP 8 RANGE 14 WPM"

Portion de la moitié O. de la section 3, section 4 à 8
Moitié O. et portion de la moitié E. de la section 9
Portion au quart N. -O. de la section 10
Sections 15 à 22
Section 27 à 34

"TOWNSHIP 9 RANGE 14 WPM"

Section 6, 7, portion de la moitié N. de la section 18,
Section 19, 30, 31

"TOWNSHIP 8 RANGE 15 WPM"

Section 1
Portion de la moitié N. de la section 2
Moitié de la section 3, portion au quart S.-E. de la section 3
Portion de la moitié N. de la section 5
Section 9
Moitié N. et quart S. -E. de la section 10
Sections 11 à 18
Moitié N. et quart S. - E. de la section 19
Sections 20 à 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 15WPM"

Sections 1 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 15 WPM"

Portions des sections 4 à 6

"TOWNSGIP 8 RANGE 16 WPM"

Section 13
Moitié S. et quart N. -E. de la section 23
Sections 24 et 25
Moitié E. et quart N. -O. de la section 26
Moitié E. de la section 34
Sections 35 et 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 16 WPM"

Sections 1 à 3
Sections 7 à 15
Moitié E. et quart S. - O. de la section 16
Sections 17 à 19
Moitié E. de la section 20
Sections 21 à 29
Moitié N. et quart S. - O. de la section 30
Sections 31 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 16 WPM"

Sections 1 à 6
Sections 8, 9 et 10
Portions des sections 1 à 18
Portions des sections 20 à 23

"TOWNSHIP 9 RANGE 17 WPM"

Portion de la section 27
Moitié E. de la section 35

"TOWNSHIP 10 RANGE 17 WPM"

Moitié E. de la section 1

La route CARBERRY - STOCKTON est interdite au public excepté durant la période de chasse au gros gibier.

OBUS NON-ÉCLATÉS ET ENGINS EXPLOSIFS

Les bombes grenades, obus et autres engins explosifs peuvent entraîner la perte de membres et vous coûter la vie. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non-autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles R. Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Surprise et déception

Monsieur le rédacteur,

Je voudrais vous exprimer ma grande surprise et ma profonde déception au sujet de l'article de Bernard Bocquel paru dans la dernière livraison du journal au sujet de la situation à Saint-Pierre-Jolys.

Nous étions en droit de nous attendre à une présentation objective de l'ensemble des faits et nous n'y retrouvons qu'une analyse partielle à partir de certains faits. Nous étions en droit de nous attendre à la publication intégrale de la lettre de Monseigneur Hacault aux paroissiens de Saint-Pierre-Jolys et nous n'y retrouvons que quelques extraits tirés hors contexte. Nous souhaitions de l'information, nous n'y retrouvons qu'une prise de position.

Nous accueillons dans l'espérance tout geste et toute parole constructive, toute recherche honnête et chrétienne d'une solution porteuse d'amour et de paix en Jésus Ressucité pour l'ensemble de la communauté.

Que le Seigneur nous inspire les uns les autres.

Claude Blanchette
président
Conseil presbytéral de Saint-Boniface
le 18 avril 1980

"...Il devrait demeurer catholique et laisser tomber le français"

Monsieur le rédacteur,

La lettre intitulée "LA LIBERTÉ est-elle un journal Catholique?" écrite par Jean S. Soliman me fait réfléchir. J'ajoute donc, encore une fois mon mot pour exprimer ce que je pense de cette question.

J'espère que LA LIBERTÉ sera toujours un journal catholique. Pour moi être catholique veut dire être membre de l'église fondée par le Fils de Dieu lui même. C'est avoir pour héritage l'Esprit de Dieu et c'est marcher dans les pas du Christ.

Être Catholique c'est encore aimer mon prochain comme Jésus m'a aimé. C'est aussi savoir subir les injustices avec patience et pardonner ensuite. C'est étendre cet amour et ce pardon à la grandeur de l'univers peu importe la couleur de la peau des humains qui s'y trouvent; peu importe la langue qu'ils parlent.

Sans cet esprit de vérité d'amour et de justice universel, nous sommes comme un navire sans boussole, sur une mer de confusion, sous un ciel sans étoile. Le Christ a été mis à mort par des hommes à volonté libre mais confuse en dépit de la vérité et de la justice, et sans amour.

Nous venons de célébrer encore une fois le passage du Christ de la mort à la vie,triomphe de la vérité, de la justice et de l'amour sur la confusion, la haine et la mort.

Si notre journal devrait choisir entre être "catholique" **ou** français; il devrait demeurer catholique, et laisser tomber le français. Le Seigneur ne nous demandera pas avec quel langage nous nous sommes exprimés; mais plutôt si nous avons dit la vérité, et si nous avons été justes et charitables.

Toutefois, j'espère que LA LIBERTÉ demeurera toujours un journal catholique **et** français.

Je demeure, une lectrice intéressée à garder et sa langue et sa foi

Yvonne Lagassé
Sainte-Anne-des-Chênes
le 12 avril

Une célébration touchante

M. le rédacteur,

Par l'entremise de votre journal "LA LIBERTÉ", j'aimerais partager avec les lecteurs et lectrices certains sentiments qui m'ont aussi ouvert les yeux.

Dimanche, le 13 avril, j'ai assisté à la messe dominicale en l'église de Saint-Malo. J'ai bien dit assisté car c'est ce que j'allais faire mais la célébration de l'eucharistie dans cette paroisse m'a vraiment touchée. C'est spécial!

Il y a des enfants de choeur qui participent; le moment de la consécration est un moment de recueillement avec l'encensoir et les cierges allumés. La chorale transmet la joie dans les coeurs avec ses chants bien choisis.

Je n'avais pas **assisté** à la messe mais il me semblait y avoir **participé**.

Il y a déjà longtemps qu'on ne voit plus de telle cérémonie dans ma paroisse, Saint-Pierre-Jolys.

Bien à vous,

Mme Jeanne Comeault.
Saint-Pierre-Jolys
le 16 avril 1980

Des fidèles ont entrepris une démarche spéciale

Afin de mieux préciser la route vers Dieu durant le temps de Carême et en préparation pour Pâques, une démarche spéciale de "conversion" et de "transformation" fut entreprise par un groupe de fidèles de la paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface, durant les mois de février et de mars.

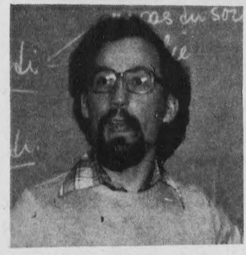
par Priscille CORMIER

À l'exemple des premier chrétiens qui se réunissaient pour louer Dieu et méditer ensemble, plusieurs paroissiens furent assidus à l'enseignement de l'abbé Claude Blanchette, vicaire à la Cathédrale, qui durant une série de six cours bibliques relatifs à l'Évangile de Saint Luc, se mit avec zèle et générosité au service de la Parole.

Les rencontres qui eurent lieu au sous-sol de la Cathédrale, dans la salle audio-visuelle, furent riches et très valables en information orale et écrite, et pouvaient facilement se compléter à domicile par des recherches et des travaux personnels. La "T.O.B.", la traduction oecuménique de la Bible, servit d'accessoire ou d'outil principal.

Ainsi se peignit par étapes à Saint-Boniface le tableau d'une communauté spécifique et bien vivante. Les locaux, les costumes et les décors furent différents de ceux du temps des apôtres, mais les figurants ou les personnages évoluèrent simplement selon un scénario identique.

Ces cours ont permis d'apprécier le style de saint Luc, d'une excellente qualité, car il y a dans son oeuvre, d'après la Bible de Jérusalem, "Cette ferveur qui touche et réchauffe le coeur".



L'abbé Claude Blanchette

Luc, ce grand ami de l'apôtre Paul, puisqu'il le suivit dans ses deuxième et troisième voyages apostoliques, était tout probablement un grec d'Antioche, converti au catholicisme. Il fut, selon la tradition, un médecin et un homme cultivé, doué d'une grande humanité, de délicatesse et de sensibilité.Son évangile, d'après de récentes études d'exégètes compétents, aurait été écrit en l'an 80 A.D.

La diaspora

Le message évangélique, que Luc définit lui-même comme un "exposé suivi", converge vers Jérusalem et est présenté avec ordre et originalité pour une communauté judaïsante vivant dans la diaspora. Lors des sessions bibliques, Claude a bien exposé la clarté du plan de l'Évangile. On y distingue les quatre principales parties: 1) le mystère de Jésus ou l'Évangile de l'enfance; 2) la mission initiale, commençant par le baptême de Jésus et se complétant par les paroles et les actes de Jésus relatifs à la foule, aux disciples et aux douze Apôtres; 3) la montée vers Jérusalem, i.e., tout le trajet de Jésus entre la Galilée et la Ville sainte; et 4) l'arrivée à Jérusalem, où se dérouleront la passion, la mort, la résurrection et l'ascension du Seigneur.

Les grands thèmes caractéristiques de saint Luc sont ceux de la prière, du pardon, de la pauvreté, des femmes et de la joie. Son évangile contient beaucoup de "perles précieuses", de récits, de paraboles et de mots du Seigneur que les autres évangélistes n'ont pas. Parmi les passages qui lui sont propres, rappelons ceux des épisodes de la femme courbée guérie durant le Sabbat, de la pécheresse pardonnée et des femmes qui pleurent sur le chemin du Calvaire. Les paraboles du bon Samaritain, de l'enfant prodigue et du Pharisien et du Publicain font ressortir les grandes vertus de bonté et de compassion.

Un psaume grandiose

Le troisième Évangile synoptique est bien celui des grands pardons car Luc, le "blanchisseur des pécheurs et des marginaux" est de plus, selon Dante, le "scribe des miséricordes du Christ". A l'inverse, il est rigoureux et sévère pour les hypocrites, les soi-disant justes et les orgueilleux.

Dans l'Évangile de saint Luc, la Vierge Marie est la figure dominante de la première partie. Le Magnificat, un psaume grandiose de louanges, célèbre l'oeuvre de Dieu en Marie, symbole de l'arche d'alliance et de l'Église. Parce que Luc parle beaucoup de la mère de Jésus, on l'a surnommé à travers les âges, le "peintre de la Sainte Vierge".

Cet Évangile a donc fait communier l'assistance à un esprit et à une doctrine spécifiques. La parole de Jésus correspond à ce que le Seigneur fut historiquement devant Dieu et devant les hommes. Un bien sincère et chaleureux merci s'adresse à Claude Blanchette pour avoir permis aux participants de vivre des moments intenses de foi, au contact de saint Luc.

Avec un regard neuf et un amour approfondi envers le Christ, ces chrétiens engagés pourront s'aventurer avec plus de courage et de persévérance dans la "montée" vers la Pâques nouvelle. Il fut suggéré, à l'issue des rencontres bibliques, que l'Évangile de saint Matthieu soit analysé ultérieurement, comme projet d'Avent ou de Carême.